LA VIE RELIGIEUSE

« Au plan religieux, la paroisse de Neufvy, dédiée à Saint-Pierre, appartenait pleinement au diocèse de Beauvais, archidiaconné de Breteuil et doyenné rural de Ressons ; le présentateur de la cure (l'autorité qui nommait le Curé) était l'abbé de Saint-Quentin de Beauvais qui possédait à Neufvy un prieuré et quelque 300 mines de terres (près d'une centaine d'hectares) : ainsi le curé-prieur de la paroisse bénéficiait d'un confortable revenu, provenant des dîmes et de la location des terres du prieuré... Depuis Octobre 1782, le curé-prieur de Neufvy était Jacques CALEMARD, originaire d'Auvergne (il était né en 1739 à Viverots, dans l'actuel département du Puy-de-Dôme), ayant accompli sa profession de foi de religieux génofévain à PARIS en 1760, devenu chanoine régulier de la Congrégation de France à l'Abbaye de Saint-Quentin de Beauvais, curé-prieur de Bresles en 1774, il fut nommé curé-prieur de Neufvy en 1782. » (1)

Les Archives Municipales de Neufvy ne se montrent guère prolixes sur les détails de la vie religieuse au village. La Chapelle de secours de Neufvy, comme on disait au milieu du XIX° siècle, même si elle constituait une entité propre, dépendait pour son curé de la paroisse de Gournay. L'église était administrée par une Commission de fidèles désignés par leurs coreligionnaires rassemblés autour du curé, c'est ce qu'on appelait le « Conseil de Fabrique » qui se préoccupait de trouver des recettes. Celles-ci étaient constituées par la vente de places à l'église, par la vente d'obits ou de services religieux, par l'octroi de dons et legs, par le produit de quêtes, par les intérêts de rente de fonds placés, par l'attribution de subventions... Ces sommes permettaient de rémunérer pour partie les services du prêtre, pour l'autre d'entretenir l'édifice...

Il semblerait qu'après le départ de Jacques CALEMARD, curé de Neufvy au début de la Révolution française, le culte n'ait pas été régulièrement assuré, l'église étant dès lors considérée comme une annexe de celle de Gournay. En 1827, le Comte Joseph, César de BERNETZ, ancien Maire, ayant légué par testament 2 000 F à la fabrique de l'Eglise de Neufvy, le Conseil Municipal veilla à ce que cette donation n'aille pas grossir le manse de l'Eglise de Gournay, en demandant par délibération du 14 Juin 1829, à ce que l'Eglise soit érigée en chapelle vicariale autonome, la Municipalité acceptant d'accorder, de conserve avec la Fabrique, un supplément de traitement au desservant qui lui serait donné. Des travaux d'entretien furent programmés : en 1833, la Municipalité adjugea à Charles DELATTRE, charron à NEUFVY, un marché de travaux de 150 F sur un devis initial de 250 F. Les travaux de réparation des lambris de l'Eglise et des bancs furent réceptionnés par FERRET, menuisier à GOURNAY, désigné comme expert par le Maire, Fulgence VECTEN. La Municipalité devait être intéressée par cette rénovation préalable à la réouverture de l'édifice au culte, en effet la réception des travaux fut suivie par l'Adjoint au Maire, accompagné de cinq Conseillers Municipaux. Avec cette velléité de réouverture ressurgirent les problèmes de propriété entourant l'édifice, difficultés mises en suspens depuis la Révolution française. Le Conseil Municipal accusait la Veuve CHEVALLIER, sa fille et son gendre, Mme et M. DE CANLERS, d'avoir profité de la vacance de l'Eglise pour s'approprier la sacristie, le grenier situé au-dessus du chœur et la cave se trouvant en dessous. Ces derniers protestèrent de leur bon droit et, le 14 Mars 1834, introduisirent une instance en justice afin qu'elle légitime leur propriété. Une semaine plus tard, la Commune, à son tour, en appelait au Tribunal pour régler l'affaire dont l'issue traîna.(2) Le Préfet n'avait pas répondu à la demande formulée par le Conseil Municipal en 1829 et visant à la transformation de l'Eglise en chapelle vicariale aussi, la Municipalité, la réitéra-t-elle le 05 Février 1837, proposant un supplément de traitement de 300 F par an au Curé et s'engageant à réserver 100 F pour l'entretien de l'Eglise et du presbytère.

En Janvier 1838, la paroisse de Neufvy changea de desservant: au curé Philippe Jacquet DELAPORTE succéda l'abbé BAUDOUX. Au budget de 1838, 65 F furent prévus pour l'entretien de l'église. La même année, un inventaire des biens de l'église fut réalisé en présence du nouveau desservant, l'abbé BAUDOUX, curé de Gournay, (appelé dès lors à faire une messe à Neufvy tous

les dimanches et fêtes), assisté du Conseil de fabrique composé d'Honoré BULLOT, cultivateur, Séverin FAROUX, vigneron et de Pierre-Louis WATTEBLED, instituteur. La même année, le Conseil municipal proposait qu'un traitement sous forme de souscription volontaire des habitants soit accordé au curé, ce que ce dernier refusa, certain de n'être pas payé. Finalement le Conseil et les plus haut cotisés demandèrent au Préfet d'avaliser un traitement annuel de 150 F pris sur les contributions ordinaires.

Le 05 Février 1838, le curé BAUDOUX rendait les comptes de la fabrique de Neufvy. Au chapitre des recettes entraient : les offrandes (dont 100 F de M. de BERNETZ), les places louées dans l'église, les quêtes, la vente de cire, les droits versés à la fabrique pour les sacrements , la vente du pain bénit, le relevé du tronc et la vente de l'herbe du cimetière. L'Eglise ne recevait toujours pas la rente des fonds légués par César de BERNETZ, dix ans plus tôt. Les dépenses étaient constituées, cette année-là, pour 84%, d'achat de vêtements sacerdotaux et pour 16% de dépenses de petit équipement et de petites réparations. Le curé ne manqua pas de faire l'évaluation de ce qui lui manquait et qu'il prévoyait d'acheter dans l'année : 1 missel, 1 petit ciboire, 1 ostensoir, 1 ornement noir avec une étole pastorale, le tout pour 174 F(3), il demandait un autre tableau au maître autel (évalué 130 F) et d'autres pour la nef.

En Mars 1839, dans la présentation qui nous est faite des comptes de la fabrique, des précisions nous sont données sur les recettes et les dépenses : les places assises dans l'église sont vendues pour l'année à la criée et ont rapporté 31,95 F. Les droits de la fabrique pour la célébration des obsèques semblent relativement élevés, il existe trois tarifs applicables au défunt adulte : 9, 6 ou 5 F, 40 à 50 centimes pour un bébé... Le chantre, Théodore FOIREST, un habitant du village, recevait 2 F par participation à un enterrement...

En 1839, le prêtre continue à compléter sa garde robe sacerdotale (3 chapes rouges, 2 chasubles pour 195 F). Le curé ne manquait pas d'argent, cette année-là, les dépenses de la fabrique excédant les recettes de 112 F, le desservant fit la remise gracieuse de cette somme à la fabrique.

A l'occasion de l'inventaire du mobilier dressé le 09 Mars 1839, il nous a été donné d'apprendre qu'à certaines occasions, la statue de la Vierge était habillée et parée de bijoux : elle possédait une collerette avec épingle d'or, trois croix en or, plusieurs chapelets... A l'article 43 de l'inventaire, figurent des instruments vénérables chers aux habitants du village que certains ont peut-être vu lors des processions organisées dans leur jeunesse : la statue, le bâton, la niche de Saint-Pierre...

C'est en 1839 que l'église de Neufvy fut menacée d'être rattachée à la fabrique de l'église de Gournay ; le Conseil municipal en refusa la perspective craignant d'être entraîné dans des dépenses auxquelles il n'aurait pu faire face. C'est encore cette année-là que le curé BAUDOUX quitta la paroisse pour être remplacé par le Père DEBOUT qui exerçait encore ses fonctions à Neufvy en 1876.

En 1840, la fabrique adjugea la charge de bedeau : il avait pour mission de sonner l'angélus la veille des grandes fêtes, de préparer l'église avant les cérémonies, de participer au service des messes... La charge fut adjugée à 150 F pour un an. Pour rentrer dans ses frais et gagner de l'argent, le bénéficiaire faisait payer ses services aux familles des défunts lors des cérémonies de funérailles.

En 1859, à la fabrique de l'Eglise de Neufvy on comptait, autour du Père DEBOUT, un propriétaire Nicolas GALLAND, un cultivateur, Jean-Baptiste LECLERCQ et le maréchal-ferrant du village : Noël DURONSOY.

De temps à autre, des legs furent attribués à la fabrique, outre celui, important, octroyé par de BERNETZ, elle en reçut un, en 1891, de Mme TAUPIN de Pronleroy, qu'elle se résigna à refu-

ser, avec l'aval du Conseil Municipal dont elle devait solliciter l'avis, cela au motif que le coût des pièces à produire pour obtenir cette donation l'aurait entraînée « à des dépenses hors de proportion avec la modicité de la somme à percevoir ». En 1911, elle en reçut une offrande de 100 F de la part de la Veuve SAMPITE, ancienne cultivatrice au Bout du Bois.

Au cours des deux derniers siècles, les relations entre le curé et la Municipalité semblent toujours avoir été cordiales, cette dernière a longtemps accordé une indemnité annuelle de fonction au desservant, celle-ci, dans les années 1889 ou 1890, se montait à 200 F, somme loin d'être modeste pour une Commune relativement déshéritée comme semblait l'être Neufvy à l'époque.

Après la Loi de 1905, sur la Séparation des Eglises et de l'Etat, en Février 1907, le Maire proposa au Conseil Municipal de signer avec le curé un contrat d'occupation de l'Eglise, ce que le Conseil, travaillé par Alfred SENEZ, menuisier, socialiste notoire au niveau de l'arrondissement, refusa. Le Maire proposa alors de signer le bail dont le modèle avait été adressé aux Maires par l'administration préfectorale, ce que la Municipalité agréa.

Au tournant du XX° siècle, il semble que les messes n'aient plus été assurées à l'Eglise de NEUFVY et qu'elle soit redevenue une dépendance de l'Eglise de Gournay. Ayant perdu son autonomie, le Préfet voulut contraindre la Fabrique à partager le revenu du legs de BERNETZ avec celle de Gournay. Le legs avait d'abord été converti en rente à 5%, puis à 4,50% par Décret impérial du 10 Septembre 1857, à charge de dire quatre messes par an pour le repos de l'âme du Maire bienfaiteur de sa Commune. En 1910, la rente produisait un intérêt de 94 F. Une note préfectorale du 19 Février 1910 avertissait la Commune « qu'à défaut d'association pour recueillir les biens d'un établissement public du culte, aux termes de la Loi du 09 Décembre 1905 », ils devaient être attribués « aux établissements d'assistance et de bienfaisance situés dans les limites territoriales de la circonscription ecclésiastique intéressée ». Or, l'Eglise de Neufvy étant rattachée à la paroisse de Gournay, le Bureau de Bienfaisance de NEUFVY se devait de partager le produit de la rente avec celui de Gournay au prorata des populations des deux Communes. Par délibération du 02 Mars 1910, la Municipalité signifia son désaccord, indiquant qu'était affiché dans la sacristie de l'Eglise de Neufvy, un tableau des fondations de la Chapelle de secours de Neufvy, qu'elle entendait que ces obligations soient respectées, que la fabrique de Neufvy ayant toujours touché la rente, le Conseil Municipal exigeait qu'elle restât affectée à la Commune à laquelle elle avait été donnée par un de ses anciens Maires. On ne sait, à la lecture des Archives communales, la manière dont se termina cette affaire. Elles ne renferment, par ailleurs, que peu d'informations quant aux prêtres qui ont desservi la paroisse, à peine y relève-t-on quelques noms d'officiants : l'abbé BAILLET vers 1907, l'abbé François-Marie LE PEVEDIC en fonctions pendant la dernière guerre jusqu'à la fin des années 1950, l'abbé ROUVEL remplacé, le 1er Octobre 1966 par l'abbé Y. MEVEL, Curé de Moyenneville.

NOTES

1. Annales historiques compiégnoises, n° 99-100, Jacques BERNET, Jean POLAK « Neufvy-sur-Aronde sous la Révolution » (1789-1799) », p. 39
2. Voir supra p. 74
3. A titre de comparaison, il est bon de rappeler qu'en 1838, un ouvrier agricole, non nourri, gagnait un franc par jour de travail.

Après 1862, les jardins potagers se trouvent donc rassemblés au centre du village (« le Courtil brûlé »), leur superficie globale reste semblable de 1862 à 1929. Le même constat vaut pour les vignes qui, elles aussi, dessouchées, sont intégrées aux champs les bordant ; leur superficie n'aura cessé de décliner depuis le début du XIX° siècle. GRAVES nous apprend qu'en 1846 elles couvraient encore 2,42 ha à Neufvy.(2) Leur superficie s'abaisse à 0,40 ha en 1858 pour devenir résiduelle en 1862 diminuant encore de moitié. Le ban des vendanges qui fixait la date de récoltes des raisins au 1er Octobre n'est plus prononcé à Neufvy en 1860. Il reste 15 ares de vignes en 1863, elles disparaissent complètement avant 1870, tuées par la spécialisation agricole régionale favorisée par le développement des chemins de fer.

Pendant la période 1920-1939, les variations de la surface des terres labourables sont nombreuses. La superficie des terres labourées est de 564 ha en 1920, de 567,50 ha en 1923, ce qui peut être expliqué par l'absence de mise en culture de certaines terres parcourues par la guerre de 1914-1918 ou mises en pâturages car moins intéressantes à cultiver surtout à une période où la main-d'œuvre manque. De 1925 à 1937, les terres labourées occupent une superficie de 593 ha, de 546 ha en 1938, de 585 ha en 1939. La part des bois reste stable dépassant à peine 100 ha pendant cette dernière période, les prés naturels demeurent aux alentours de 15 ha, les herbages, pâturages et pacages, sont uniformément à 2 ha sauf en 1920 où ils avaient été portés à 30 ha.

Les exploitations agricoles

En 1862, Neufvy comptait 44 exploitations agricoles, la quasi-totalité de la population active du village y était employée : 33 exploitations étaient des micro-exploitations dont la superficie cultivée était inférieure à 5 ha, 4 comptaient entre 5 et 10 hectares, 2 de 10 à 20 ha, 1 de 40 à 50 ha, 2 de 60 à 80 ha, 1 de 80 à 100 ha, 1 dépassait les 100 ha. La même enquête indique que, pour les fermes les plus importantes, 3 étaient dirigées par des maîtres-valets qui faisaient valoir pour le compte et sur les ordres de propriétaires, 7 étaient exploitées par des laboureurs c'est-à-dire des propriétaires-fermiers, le reste par des manouvriers qui souvent n'employaient que des membres de leur famille sur leur petite exploitation, louant aux laboureurs, en échange d'une redevance en travail, l'attelage, la charrue et le matériel dont ils avaient besoin.

Les autres enquêtes ne portent aucune indication sur les structures d'exploitation, sur la superficie des fermes, des indications fortuites trouvées dans les archives communales nous permettent quelquefois de découvrir les noms des cultivateurs et la surface des terres labourées qu'ils exploitent. Pour 1920, par exemple, on peut apprendre que la Sucrerie de Francières, qui avait repris les terres d'Eugène VECTEN à la Ferme du Pré en 1906-1907 et qui louait à l'époque sur le territoire de Neufvy toutes les terres agricoles qui pouvaient être cédées, exploitait pour le moins 314 ha de terres labourables et que les autres exploitations notables étaient tenues par Joseph LENAERT au Bout du Bois (128 ha), Lucien BILLET (33 ha), Amable DAGNIAUX (27 ha), Ferdinand LACROIX (23 ha). Les surfaces des autres exploitations étaient minuscules, la plus importante étant celle de Valentin BERTHE qui couvrait 2,15 ha. La période qui suivit fut celle de la concentration. Les fermes les plus importantes étaient au nombre de 3 en 1937 : la Sucrerie de Francières qui exploitait 351 ha de terres labourables à la Ferme du Pré, Henri NÔ qui cultivait 105 ha à la Ferme du Bout du Bois et Lucien BILLET qui mettait en valeur 100 ha de labours à Neufvy. Subsistaient pourtant des micro-exploitations entretenues par des journaliers agricoles pratiquant une double activité comme celle de Gaston DEVANNEAUX, 2,40 ha ou celle d'Eugène DUPOTY, 0,40 ha...

Les productions végétales

Les emblavements

Le terroir de Neufvy a été, séculairement, une terre à céréales. Au milieu du XIX° siècle, on y cultivait le froment (le blé), le méteil (mélange comprenant 2/3 de blé et 1/3 de seigle), et du seigle dont la culture était quasi obligatoire car sa paille était utilisée pour la ligature des javelles (bottes de céréales), on produisait encore de l'orge, pour l'alimentation humaine et animale, de l'avoine, essentiellement pour la nourriture des chevaux.

La période 1857-1882

A partir de données recueillies sur 16 ans, on a relevé qu'on a ensemencé en moyenne chaque année pour l'alimentation humaine :

- 185 ha de blé (soit 30,23% des terres labourables) avec pour extrêmes : 134 ha en 1880, 205 ha en 1862,
- 47 ha de méteil (sur les 13 années où sa culture a été constatée) soit 7,70% de la surface agricole utile
- 22 ha de seigle (3,60%).

Au total, la place réservée à la culture des principales céréales panifiables représente en moyenne plus de 41,50% des terres labourables avec un maximum de 283 ha en 1862 et 1863 et un minimum de 28% en 1880 et de 29% en 1882, années où la place des céréales panifiables tend à se réduire au profit du développement de la culture de la betterave principalement.

Plus particulièrement pour l'alimentation animale :

- 136 ha d'avoine ont été ensemencés en moyenne dans le même temps (22,20% des surfaces labourées) avec un maximum de 165 ha en 1865 et un minimum de 90 ha en 1880
- 20,18 ha d'orge (3,30% des surfaces labourées) utile à l'alimentation animale ou employé industriellement, accessoirement utilisé pour la fabrication du pain de 3ème qualité (avec un maximum de 39 ha en 1861 et un minimum de 10 ha en 1872, 1873 et 1874).

La période 1905-1913

Pour notre seconde période de référence, le blé occupe en moyenne 166 ha de la surface labourée soit 28% de la superficie du finage. La culture du méteil a, quant à elle, disparu. On continue d'emblaver en seigle par nécessité, si l'utilisation de moissonneuses est attestée, celles-ci sont dites « javeleuses » c'est-à-dire qu'elles forment les bottes de céréales qu'il convient ensuite de lier en utilisant, comme traditionnellement, de la paille de seigle. La part du seigle (6 ha en moyenne par an) comme celle de l'orge (7 ha/an) ont considérablement régressé et ne représentent, pour les deux céréales, que 2,20% de la surface labourée comparativement aux 11,30% de la période précédente. La proportion consacrée à l'avoine reste, elle, identique à la période précédente : 129 ha lui sont en moyenne consacrés (143 ha en 1909, 120 ha en 1911) soit 22% de la surface labourée.

Un changement notable est observé : les céréales qui couvraient près des deux tiers des terres labourées antérieurement à la Guerre de 1870 (65%) voient, avec la disparition de la culture du méteil et la régression des cultures d'orge et de seigle, dans la période 1905-1913, leur part ramenée à 52% : ces 13% des surfaces labourées perdues aux céréales correspondent presque exactement à la part consacrée à la culture de la betterave sucrière sur le finage de Neufvy en 1907 (79 ha).

La période 1920-1939

Cette période peut se scinder, dans le domaine de la culture des céréales, en deux époques homogènes dont la césure se situe au tournant de l'année 1925. Avant 1926, la culture du blé occupe en moyenne 183 ha soit moins de 32% des surfaces labourées, après cette date, cette surface augmente significativement puisqu'elle est portée à 198 ha en moyenne (201 ha en 1935, 206 ha en 1939) et

couvre plus de 34% des terres labourées, cela, particulièrement, au détriment de l'avoine et des autres céréales secondaires.

Jusqu'en 1925, la partie emblavée en avoine connaît une proportion quasi équivalente à la période 1905-1913 : 120 ha en moyenne des superficies labourées soit 21%, pourcentage quasi équivalent à l'ensemble de la période étudiée antérieurement. Après cette date, la part de l'avoine chute pour ne couvrir en moyenne que 14,50% des terres labourées soit 84 ha du terroir de la commune. Une augmentation sensible des rendements et l'utilisation de tracteurs à la Ferme du Pré peuvent expliquer cette importante modification.

La part du seigle devient de plus en plus résiduelle. Cette culture convient aux terres pauvres comme celles qui ont été bouleversées par la guerre et les tranchées et que l'on a reconquises à la culture après les avoir nettoyées en 1919-1920 : on sème encore 11 ha de cette céréale en 1920 mais sa part passe à 3 ha en 1923, à moins d'un hectare en 1928, on n'a plus besoin de liens de paille depuis que les cultivateurs sont équipés de moissonneuses-lieuses qui utilisent de la ficelle de sisal : cette culture disparaît définitivement du terroir de Neufvy en 1939.

La proportion cultivée en orge est encore significative entre 1920 et 1925 : elle représente environ 2% de la surface agricole utile, dès après, sa part passe à moins de 1%, il n'en sera même pas cultivé en 1938.

Nous devons constater qu'après 1925, l'augmentation des surfaces semées en blé ne compense pas les pertes enregistrées par la diminution des surfaces emblavées en avoine, en seigle et en orge, que la Ferme du Pré diminue la variété de ses productions et que la surface qui y est exploitée en betteraves, est en grande augmentation.

Les rendements en céréales

La période 1857-1868 connaît encore l'assolement triennal, des libertés sont données aux cultivateurs pour dessaisonner, c'est-à-dire échapper aux contraintes collectives et ensemencer comme ils l'entendent, il n'en demeure pas moins que les pratiques anciennes perdurent, les rendements, faibles au demeurant, sont encore réduits lors de conditions climatiques défavorables. Froment et méteil, année après année, connaissent les mêmes rendements : 14 quintaux en moyenne sur la période, avec des variables qui se révèlent catastrophiques lors des mauvaises années : 7,50 q/ha en 1861, 9,90 q/ha en 1867 ; ces rendements peuvent approcher voire dépasser les 20 quintaux les bonnes années : 19,10 q/ha en 1863, 20,50 q/ha en 1858.

Les rendements en seigle, tournent en moyenne autour de 14,40 q à l'hectare et connaissent une amplitude restreinte pendant la période, ils peuvent atteindre 17,80 q/ha comme en 1858 ou descendre à 12,20 q/ha, cultiver du seigle confère une petite sécurité les mauvaises années. Il en va de même pour l'orge, si on récolte en moyenne 13,15 q/ha, les variations de rendement se trouvent encore davantage atténuées : on constate un rendement maximum de 14,70 q/ha en 1858 comme en 1866, avec un minimum de 10,80 q/ha en 1868. Les rendements de l'avoine se révèlent plus fluctuants, ils sont d'une moyenne de 10 q/ha pendant la période, avec de forts écarts qui font passer les rapports presque du simple au double : 13,7 q/ha en 1862, 7,2 q/ha en 1867.

Pour la période de 1872-1882, nous disposons de cinq années d'enquête (1872,1873, 1874, 1880 et 1882), c'est peu mais cela nous semble suffisant vu la concordance des données qui toutes témoignent d'un fort accroissement des rendements comparés à ceux de la période précédente : en blé, la moyenne atteint 18 q/ha. Si 1873 fut une année calamiteuse : 12 q/ha, 1874 la rattrapa en fournissant un rendu jusqu'alors inégalé avec une moyenne de 24 q/ha. Comme nous l'avions constaté pour la période précédente, le méteil a donné des rendements équivalents à ceux du blé. Pendant cette même période, le rendement moyen du seigle approche 21,50 q/ha, celui de l'orge avoisine 20 q, celui de

l'avoine 15,60 q/ha. L'introduction de la culture de la betterave à sucre à une plus grande échelle, l'emblavement sur des prairies artificielles rompues, une quantité plus abondante de fumier, expliquent ces résultats nettement améliorés.

Pendant la période 1905-1913, étonnamment les rendements en blé restent inchangés comparativement à la période précédente (18 q/ha), plus surprenant encore ceux du seigle (17 q/ha) et de l'orge (18 q/ha) régressent sans qu'on puisse trouver d'autre explication que la Ferme du Pré qui exploite 314,50 ha pour le compte de la Sucrerie de Francières soit près de 53% des terres labourables de la commune ait favorisé la réussite en qualité et en rendement de la seule production qui, pour elle, compte : celle de la betterave à sucre lui consacrant l'utilisation d'un maximum d'engrais dont ne bénéficient plus des productions jugées secondaires (l'orge et le seigle ne comptent que pour 2,20% dans l'emploi des terres labourées). Seul progrès significatif, le rendement de l'avoine qui passe entre les deux périodes de 15,60 à 18 q/ha soit une augmentation de plus de 15% : les surfaces emblavées en avoine étant restées sensiblement les mêmes, la production rapporte davantage et constitue des excédents négociables à une époque où les cours de cette céréale sont avantageux.

Un progrès considérable est constaté au niveau des rendements en céréales dans la période 1920-1939 où le rendement en blé dépasse une moyenne de 26 q/ha, on atteint des rapports inégalés antérieurement : 30 q/ha lors des bonnes années (1925, 1938) de plus, jamais la surface qui lui est consacrée, n'a atteint un tel niveau. Les rendements de l'orge (22 q/ha) et du seigle (21 q/ha) sont eux aussi en hausse sensible mais les surfaces consacrées à ces deux céréales sont alors dérisoires (1,60% des terres labourables). Comme pour le blé, on atteint dorénavant 30 q/ha pour l'avoine dans les bonnes années (1925, 1938), son rendement moyen s'établit à 25,3 q/ha pour la période soit une augmentation de plus de 40% avec ce qui avait été connu auparavant. La consommation chevaline tendant à se réduire avec l'arrivée des premiers tracteurs dans les fortes exploitations, la surface emblavée en avoine est diminuée à partir de 1925 au profit de la betterave sur le terroir de Neufvy à un moment où la Ferme du Pré exploite près de 60% des terres labourables de la commune (1937). De pareils rendements ne peuvent être justifiés que par un apport considérable d'engrais : la culture, on oserait dire, à outrance, de la betterave, a permis l'accroissement en quantité et en quantité de la masse des fumiers. Depuis la fin du XIX° siècle, les grandes exploitations à vocation betteravière ont choisi progressivement de privilégier les bœufs comme force de traction, on les nourrit à bon compte de pulpes, produit dérivé de la betterave. En plus d'apporter, une force de traction appréciée pour le débardage et le transport des betteraves, les labours profonds, les hersages en terrains lourds, ils ont aussi pour vertu de se contenter d'une alimentation moins coûteuse que celle dispensée aux chevaux et de donner un fumier plus abondant et de meilleure qualité. La production de la betterave se ressent favorablement des façons culturales données à la terre à l'aide des bœufs, l'utilisation plus importante de fumier complétée par l'emploi mieux raisonné et plus abondant d'engrais (les profits tirés de la betterave le permettent) expliquent l'augmentation considérable des rendements dans le domaine des céréales entre les deux guerres.

La production de betterave sucrière

Dans la période 1857-1868, sur le terroir de Neufvy, on ensemence en moyenne 5 ha de betteraves sucrières par an, cette production rend aux environs de 100 q à l'hectare. Des sucreries se sont installées aux environs de Neufvy : Francières en 1829 (à 7 km), La Neuville-Roy, Monchy-Humières (à 9 km), Ressons-sur-Matz (à 11 km)...(3)

Dans la période qui succède à la guerre de 1870, les cultivateurs comprennent tout le profit qu'ils peuvent tirer de cette production avantageuse au niveau des assolements, des façons culturales, de la nourriture animale,du rapport financier aussi, la surface cultivée décuple (entre 40 et 60 ha sont ensemencés en betteraves entre 1871 et 1873), le rendement, lui, est multiplié par 3 (30 t/ha), il atteint même 35 t/ha en 1882 : la production étant payée au poids, la masse est partout privilégiée, ce qui ne

fait pas l'affaire des fabricants qui doivent traiter de grosses quantités de betteraves à faible teneur saccharifère, ce qui augmente le coût de la production du sucre.

Dans la période qui précède la guerre de 1914-1918, les fabricants vont imposer une nouvelle manière de payer le produit qu'ils achètent ; à la quantité, ils vont préférer la qualité et astreindre les cultivateurs à produire des betteraves à haute densité sucrière. A partir de ce moment-là, on procèdera dans les champs de betteraves à la pesée géométrique qui déterminera le poids estimé de la récolte et surtout la densité en sucre des betteraves à récolter ; cette densité déterminera le prix payé au planteur, étant encore entendu que les champs comportant des betteraves de trop faible densité, (leur transformation étant jugée non rentable), seront refusés par l'industrie. Les planteurs s'évertueront dès lors à semer des graines rendant moins à l'hectare mais produisant des betteraves à plus forte densité saccharifère. Les rendements s'établissent en moyenne à 22 t/ha.

A Neufvy avec la reprise en 1906-1907 de la Ferme du Pré par la Sucrerie de Francières, la superficie consacrée à la betterave ne cessera de s'étendre sur le terroir communal : près de 80 ha en 1907, plus de 90 ha en 1909, 106 ha en 1911, 115 ha en 1913. En sept ans la surface ensemencée en betterave est augmentée de 44%. La Sucrerie de Francières profite de l'annexion de la Ferme QUEVIN en 1910-1911 pour accroître de 40% la surface qu'elle ensemence entre 1909 et 1911. Elle aura plus que doublé la surface plantée en betteraves sucrières entre 1907 et 1913, celle-ci passant de 50 ha à 101 ha. Le même rendement moyen de 22 t/ha est observé.

Chaque année, la Ferme du Pré ensemence près du tiers des terres qu'elle exploite en betteraves à sucre ; elle seule, sur la commune, mène un pareil mouvement, chez les autres producteurs, les surfaces ensemencées en betteraves ne varient guère : pour la période 1905-1913, d'ARRENTIERES en cultive environ 4,50 ha par an, BILLET ne commence à en produire qu'en 1911 (3,40 ha), la Veuve FOURNIER au Bout du Bois en ensemence en moyenne 11 ha par an, son successeur LENAERT, 6 ha en 1913.

Ce qui a été relevé pour la Ferme du Pré pour la période précédente se confirme lors des années 1923-1939, l'exploitation occupe plus du tiers de ses terres à la production de betteraves sucrières, elle pratique un assolement simple basé sur quatre production principales : le blé, la betterave sucrière, l'avoine et la luzerne, toutes les autres productions sont accessoires. Le rendement en betteraves augmente sensiblement au cours de cette période pour atteindre assez régulièrement 30 t/ha dans les cinq années précédant la guerre de 1939-1940. Jamais la spécialisation d'une ferme n'est allée aussi loin à Neufvy où, traditionnellement, les productions agricoles avaient gardé un éventail varié.

Les productions fourragères

La culture de produits destinés à l'alimentation animale surpasse largement, en proportion, la superficie de culture des produits destinés à l'alimentation humaine. Les effectifs des gros animaux, grands consommateurs d'avoine (chevaux), de paille et de produits fourragers ne cesseront de croître tout au long de la période retenue (1857-1939).

Les prés naturels

Dans les statistiques dont nous disposons, ils demeurent à un même niveau pour une période qui va de 1857 jusqu'à la guerre de 1914-1918 et comptent pour 8 hectares en moyenne. Ces prés sont fauchés à la fin du printemps puis quand le foin séché a été récolté, au début de l'été, les bestiaux y sont introduits pour pâturer les regains. A partir de 1923, les prés naturels augmentent en superficie, ils occupent aux environs de 15 ha, jusqu'à la veille de la Deuxième Guerre mondiale.

Les fourrages

En 1762, déjà, le Comité d'agriculture de l'Election de Beauvais distribuait des graines de luzerne, de sainfoin, de minette (luzerne à fleurs jaunes dite lupuline) afin de les faire connaître aux cultivateurs.(4) Avec elles, fut introduite la pratique des prairies artificielles qui permirent, après les années 1840, dans notre région, de faire reculer la pratique de l'assolement triennal et les contraintes collectives qui y étaient liées mais surtout de cultiver en partie la sole qui, jusqu'alors, était réservée à la jachère morte pour y produire des fourrages estimés pour l'alimentation du bétail. La troisième sole reçut, pour une part qui ne cessa de s'agrandir au fil des années, en plus du trèfle, de la minette, de la luzerne et du sainfoin, des fourrages annuels sous forme de légumineuses à grosses graines : féverolles ou fèves de cheval, lentilles, lentillons, vesces, pois gris ou bisaille, d'autres quelquefois déclinés en composés appelés « menus grains » : l' « hivernache » (mélange de vesce d'hiver avec du seigle), la « dravière » (mélange de vesce de printemps et d'avoine), la « mangeaille » rassemblant d'autres combinaisons... La part de ces fourrages annuels et « menus grains » diminua considérablement à Neufvy, quand s'imposa, au début des années 1870, la culture à grande échelle de la betterave sucrière qui les remplaça par l'emploi des pulpes.

Pendant la période 1857-1868, les prairies artificielles couvraient annuellement un peu plus de 90 ha en moyenne. La culture plus intensive de la betterave sucrière au début des années 1870 en abaissa la surface pour la limiter à 70 ha. Une enquête de 1882 nous indique une reprise de ces cultures puisqu'ont été semés, cette année-là : 50 ha de sainfoin, 15 ha de trèfle, 20 ha de luzerne et 10 ha de cultures fourragères non dénommées (autres que des betteraves fourragères) ; il ne peut s'agir que de fourrages annuels légumineux ou de « menus grains ».

Pour la période 1905-1913, les prairies artificielles tournent annuellement autour de 84 ha avec l'introduction, sur 15 ha, pour la première fois, du trèfle incarnat en 1909. Il supplantera le trèfle commun à la veille de la guerre de 1914 : cultivé sur 12,50 ha en 1909, il ne l'est plus que sur 2,70 ha en 1913. La part de la luzerne reste, elle, prépondérante : elle représente toujours plus de 60% des surfaces consacrées aux prairies artificielles alors que le sainfoin n'en représente que 17%. Les enquêtes indiquent qu'une partie des fourrages sont consommés en vert, il en est de même pour les regains et que certains cultivateurs continuent à cultiver de la vesce et des pois gris sur de petites surfaces. Les rendements en foin sec sont, en moyenne, de 26 q/ha pour le trèfle, 25 q pour la luzerne, 20 q pour le sainfoin. Ceux de 1907 sont particulièrement médiocres à cause, cela peut paraître étonnant aujourd'hui, des dégâts causés par les campagnols qui pouvaient, les mauvaises années, entraîner la perte du cinquième d'une récolte

En 1923, le trèfle incarnat a totalement remplacé le trèfle commun, avec la luzerne et le sainfoin, il est régulièrement cultivé pendant toute la période 1920-1939. La culture de la luzerne représente 2/3 des surfaces consacrées aux prairies artificielles, le sainfoin 1/5, le trèfle incarnat 1/7.Les rendements se sont améliorés, ils avoisinent par exemple les 30 q/ha en 1929 pour la luzerne et le sainfoin et 25 q/ha pour le trèfle incarnat ; cette même année, des prairies artificielles nouvelles sont expérimentées : le trèfle violet, le lotier qui ne donneront pas de résultats probants Exceptés les trois grands fourrages, d'autres ressources fourragères sont encore tirées des prairies temporaires, herbages, pâturages, pacages : l'absence de définitions claires pour ces appellations a conduit les personnes préposées au renseignement des imprimés à produire des indications erronées qui rendent, malheureusement, ces renseignements inexploitables.

La betterave fourragère

Aux cultures fourragères, nous devons ajouter celle de la betterave fourragère dite « betterave à vaches » qui, souvent râpée et mélangée avec de la menue paille ou de la paille hachée, des menus grains ou des légumineuses, servait de provende aux vaches laitières. Il est fait mention pour la première fois à Neufvy dans l'enquête de 1862 pour 2 ha, l'enquête de 1858 ne la mentionne pas. Dans

l'enquête de 1880, la superficie qui lui est consacrée est comprise avec celle plantée en betteraves sucrières (50 ha donnant 25 à 30 t de produits à l'hectare). L'enquête de 1882 l'identifie spécifiquement : on en cultive 4 ha qui, ordinairement rendent 35 t/ha, mais qui, cette année-là, produisent 40 t/ha.

L'absence d'enquête nous prive d'information sur l'évolution de cette culture jusqu'aux années 1905-1907, période où la betterave fourragère est cultivée sur 15 ha en moyenne. Les surfaces plantées chutent de 40% en 1911-1913 pour s'établir à 9 ha en moyenne sans qu'on puisse s'expliquer pourquoi, si ce n'est par le remplacement à la Ferme du Pré de cette production par la culture des betteraves sucrières : les pulpes que la Ferme du Pré reçoit en retour de ses livraisons de betteraves à sucre rendent inutile la poursuite de cette spéculation.

Dans la période 1920-1939, la superficie plantée en betteraves fourragères s'établit à une moyenne de 6,50 ha avec d'énormes variations : 3 ha en 1928 comme en 1932, 15 ha en 1935. La Ferme du Pré n'en produit plus, les pulpes lui suffisent pour nourrir ses animaux, les autres cultivateurs de Neufvy, qui n'ont pas cet avantage, en cultivent 10 ha en moyenne pour la période 1935-1939 : la culture est profitable du fait, à l'époque, d'un rendement porté à 40 t à l'hectare ce qui amène certains cultivateurs à envisager de donner une vocation laitière à leurs exploitations.

La pomme de terre

Elle était connue dans l'Oise bien avant que PARMENTIER ne remette à l'Académie de Besançon son mémoire sur les « Recherches sur les végétaux qui, en temps de disette, peuvent remplacer les aliments ordinaires » (1772). Un M. de CORBERON l'avait introduite vingt ans auparavant (1752) sur ses terres de Troissereux près de Beauvais où elle était restée confinée. En 1780, elle est attestée à Salency près de Noyon, c'est aussi l'époque où le Duc de LA ROCHEFOUCAULD en encourage les premiers essais à Liancourt (4). Elle est introduite, d'après GRAVES, vers 1795 dans le canton de Ressons où, culture avantageuse, elle ne manque pas de se répandre rapidement(6).

En 1853, on en compte 4 ha sur le terroir de Neufvy. De 1857 à 1868, on en plante, annuellement et en moyenne, un peu plus de 21 ha (16 ha en 1858, 41 en 1868) sans qu'on connaisse la proportion de pommes de terre de consommation par rapport aux pommes de terre à fécule. Ce que l'on sait, c'est que, très tôt, de nombreuses féculeries ont été installées aux alentours de Neufvy : à Pont-Sainte-Maxence en 1823 (débouché habituel des productions agricoles de Neufvy jusqu'après la Révolution Française), à Ressons, à Grandfresnoy… avant 1856.

La place donnée, au début des années 1870, sur le terroir de Neufvy, à la betterave sucrière, conduisit à diminuer les plantations en pommes de terre qui tournèrent en moyenne aux environs de 12 à 15 ha dans les années 1872 à 1882. Comme antérieurement, GRAVES l'indique pour 1846, le rendement moyen reste de 100 q à l'hectare (7).

La surface plantée diminue encore pour se situer aux environs de 10 ha en 1905-1909, années au cours desquelles le rendement ne dépasse pas 100 q/ha ; cette surface diminue encore de moitié en 1910-1913, époque où la Ferme du Pré décide de consacrer le maximum de ses terres à la betterave sucrière, une utilisation plus importante de la potasse permet d'atteindre un rendement de 150 q de tubercules à l'hectare.

Dans les années 1920-1925, la production de pommes de terre est abandonnée sur le terroir de Neufvy ; elle reprend sur une surface moyenne de 10 ha de 1928 à 1939, avec un rendement encore amélioré qui s'établit à plus de 200 q à l'hectare à la veille de la guerre de 1939-1940. Une meilleure sélection des plants de pommes de terre à fécule, un emploi plus judicieux des engrais ont permis en 20 ans, entre 1907 et 1927, un doublement des rendements.

Les cultures oléagineuses et textiles

Par intermittence, on a cultivé du colza sur le terroir de Neufvy, aux environs de10 ha en 1853, 4 ha en 1857 comme en 1861-1863, il produisait alors entre 6 hl de graines/ha soit un rapport brut minimum de 210 F/ha. En 1871, 3 ha en furent semés qui rapportèrent 20 hl/ha, à 26 F l'hl le rapport à l'hectare en fut triplé : on comprend qu'en 1872, on en ait cultivé 10 ha mais l'engorgement du marché (l'idée avait été partagée par tous les cultivateurs) fit chuter durablement les cours.

La culture du chanvre s'est amenuisée à la fin des années 1860 : une forte concurrence étrangère et le remplacement de la marine à voile, grande consommatrice de voiles et de cordages, par des navires à vapeur, expliquent le phénomène. Neufvy disposait encore de plus d'un hectare de chènevières en 1862, cette culture déclina alors rapidement pour disparaître totalement avant les années 1870.

Au milieu du XIX° siècle à l'instar de nombreuses communes du nord du département, le lin tenait encore une petite place dans le système de culture : on en comptait 3 ha en 1862, jusqu'à 6 ha en 1871-1873 avant qu'il ne soit étouffé par la concurrence étrangère. Une velléité de reprise, sans lendemain, fut constatée entre 1928 et 1932 : on ensemença 3 à 4 ha de lin, avec une pointe de 15 ha en 1929.

Les cultures potagères, horticoles, arboricoles et autres cultures diverses.

Comme presque partout dans l'Oise, on continuait au milieu du XIX° siècle, comme antérieurement avant l'arrivée de la pomme de terre, à cultiver par tradition, à Neufvy, des haricots, des fèves, des pois. Vers 1862, ces légumes secs étaient principalement produits sur les micro-exploitations comme d'autres productions potagères : carottes, navets et panais (2,50 ha), choux (1,20 ha), salades (0,40 ha), citrouilles, courges, poireaux, oignons, produits pour la consommation domestique et dont les surplus (surtout pour les haricots) étaient commercialisés au marché de Compiègne. Ces cultures disparurent à la veille de la guerre de 1870.

Diverses cultures furent tentées qui ne s'imposèrent pas : les topinambours en 1925, des cultures porte-graines de betteraves en 1935, des asperges entre 1925 et 1935, des légumes de plein champ (entre 6 et 15 ha annuellement entre 1930 et 1939). Il n'en reste que le souvenir.

Les vergers comptaient pour 16,35 ares en 1862, Neufvy n'a jamais été un grand producteur de fruits. Le seul arbre fruitier qui ait trouvé sa place sur son terroir, fut le pommier à cidre, planté dans les pâtures, il donnait encore entre les deux guerres un cidre fort apprécié réservé à la consommation domestique. Il s'en produisait 280 hl en 1853. Entre les deux guerres encore, un bouilleur de cru installait sa machine près de l'Aronde deux fois par an en novembre et en mars pour distiller la lie des fonds de tonneaux et en tirer la « goutte »

Entre les deux guerres les marais furent plantés de peupliers (21 ha) dont le bois servait à la fabrication des allumettes et accessoirement à celle de cageots. D'autres parties furent transformées en oseraies (7 ha) : l'agriculture utilisant en nombre des paniers (à pommes de terre), des mannes : pour le transport du cresson, (20 ares de cressonnières sont signalées à Neufvy en 1923), des légumes, des provendes et des pulpes préparées pour l'alimentation animale, on répondait ainsi aux besoins locaux.

L'emploi des animaux comme force de travail et les productions animales

Les chevaux

L'enquête de 1862 détaille les types d'animaux et leur nombre au village. On compte 58 chevaux de travail de « race picarde » et de race percheronne. Un rapport vétérinaire de cette époque indique que les chevaux picards « ne correspondent à aucune race particulière, c'est une population abâ-

tardie où on trouve du sang boulonnais, du normand, un peu de percheron, de la race du Vimeu, du flamand lymphatique, du picard bien petit, du laférien et du breton » (8). Tous n'appartiennent pas aux cultivateurs, certains sont la propriété de l'armée qui les met en pension dans des fermes qui les emploient et les restituent à la demande. Il n'existe pas d'élevage chevalin, on n'a qu'une seule jument poulinière à Neufvy. On doit ajouter comme animaux de bât utilisé par les micro-exploitants : 5 ânes et 1 mulet.

Une enquête de 1880 indique, sans autres détails, qu'il existe 82 chevaux à Neufvy : peut-être a-t-on été tenté de se tourner vers la production chevaline comme le recommandait chaudement la Société d'Agriculture de Compiègne une vingtaine d'années auparavant. Jamais ce chiffre n'avait été aussi important et il semble que jamais il n'ait été atteint après.

De 1907 à 1913, on comptait aux environs de 8 chevaux de moins de 3 ans, ce qui suffisait à peine à renouveler le cheptel des chevaux de travail, il fallait pour les élever retirer presque autant de poulinières qui accompagnaient leur poulain au pré, si bien que c'est en moyenne 50 chevaux qui étaient ordinairement utilisés pour le travail pendant cette période sur le terroir de Neufvy.

Pour la période 1920 -1939, on constate qu'il n'y a pas de chevaux de moins de 3 ans dans l'immédiat après-guerre, mais on en compte aux environs d'une dizaine de 1923 à 1935 alors que leur nombre n'est plus que de 3 après cette date. On dénombre 38 chevaux de plus de 3 ans en 1920, ils suffisent, avec les bœufs, à produire la force de traction animale dont les fermes ont besoin à Neufvy. Si nous prenons le parti d'immobiliser une jument poulinière par poulain, c'est bien 37 à 38 chevaux qu'il nous reste pour cultiver le sol entre 1925 et 1935. Etonnamment, ce nombre de chevaux disponibles pour le travail va augmenter à la veille de la guerre (45 en 1938, 39 en 1939) alors que dès avant 1929 s'est amorcée la tractorisation (4 tracteurs employés à Neufvy à cette époque). Comme nous le confirmerons ci-après, les forces de traction disponibles pour l'agriculture se sont trouvées excédentaires aux besoins vers le milieu de l'entre-deux guerres.

Le nombre de mulets employés est faible : un animal en 1862, aucun après cette date jusqu'après la guerre de 1914 puis un seul de 1920 à 1938. Les ânes ont été plus communs, au nombre de 5 en 1862, ils sont 2 à 3 de 1880 à 1923, il en reste 1 en 1928 jusqu'en 1939 et sans doute au-delà, le dernier connu à Neufvy : « Gamin » appartenait à Auguste ROSE et vivait encore en 1950.

Les bovins

Au titre des bovins, en 1862, on relève la présence de trois taureaux, de 49 vaches, de 10 génisses ou bouvillons et d'une trentaine de veaux. Tous sont nourris à l'étable : les pâtures sont laissées aux poulinières qui doivent y faire l'éducation de leur poulain. Les vaches sont menées à l'abattoir passé l'âge de six ans, les veaux sont sacrifiés à l'âge de deux mois. La race bovine commune est dite « picarde », race qui n'existe pas mais qui résulte de croisements aléatoires divers, on note quelques éléments de race flamande. Fait notable : en 1862, Neufvy ne dispose pas de bœufs de travail.

Avec le développement de la culture de la betterave à sucre après la guerre de 1870, du fait de l'utilisation des pulpes de betteraves, en 1880, il n'est pas surprenant de recenser 66 vaches, 12 veaux et 11 bœufs et taureaux ; pour ces derniers, il peut s'agir par exemple de 3 taureaux et de 8 élèves de plus d'un an (génisses ou bouvillons destinés au remplacement des vaches et des taureaux) mais il est probable qu'il s'agisse, pour partie, de bœufs de travail (9). Leur présence est formellement attestée en 1883 : une délibération du 22 Mai 1883 qui détaille le rôle de prestation en nature ou en argent des habitants de la commune pour la réparation des chemins vicinaux prévoit l'emploi de 6 bœufs (un fort attelage) et de 67 chevaux sur 3 jours.

Pour la période 1905-1913, on élèvera en moyenne 4 à 5 taureaux et une bonne cinquantaine de vaches et entre 30 et 40 élèves, ce qui dépasse largement le croît nécessaire au remplacement des va-

ches et des taureaux. On engraisse donc des bouvillons pour la viande. En plus d'une polyculture à vocation laitière, la vocation bouchère des exploitations est affirmée.

Entre 1905 et 1913, la statistique ne distingue pas les bœufs de travail de ceux soumis à l'engraissement, on en compte 20 en tout en 1905 mais 34 en 1907, année où la Sucrerie de Francières reprend la Ferme du Pré ; six ans après le nombre de bœufs aura doublé, ils seront 70 en 1913. Il est incontestable que dans le même temps on ait remplacé des chevaux par des bœufs : de 68 chevaux et 20 bœufs en 1905, on passe à 50 chevaux et 34 bœufs en 1907, en 1911, il y aura 52 chevaux et 68 bœufs ; il restera 49 chevaux en 1913.

Les bœufs de travail et ceux à l'engraissement sont différenciés dans les statistiques de la période 1920-1935. A la petite quarantaine de chevaux de travail, il faut un complément de 44 à 48 bœufs de travail pour cultiver l'ensemble du terroir de Neufvy. La vocation laitière des exploitations se maintient mais à un degré moindre, on compte 34 vaches en moyenne sur la période, alors que la vocation bouchère reste à un même niveau avec en moyenne 48 élèves par année.

Pour ce qui est des maladies animales, aucune indication ne nous est donnée pour le XIX° siècle, par contre nous apprenons que la fièvre aphteuse frappe assez souvent et ce jusqu'au milieu du XX° siècle : la Ferme du Pré est infectée en Septembre 1911 (18 bovins atteints), en Septembre 1912 (50 bovins touchés) ; en Octobre 1919, c'est l'élevage de Lucien BILLET qui est contaminé ; en Novembre 1923, en Septembre 1924 comme en Novembre 1937, c'est encore à la Ferme du Pré que sévit la maladie. La maladie réapparaît en Mai 1938 chez Lucien BILLET, à peine le Préfet a-t-il le temps de lever la déclaration d'infection que la maladie reprend en Septembre 1938 à la Ferme du Bout du Bois... Plus grave, en 1933, 5 animaux de la Ferme du Pré sont déclarés infectés par la tuberculose bovine, la commercialisation du lait est interdite, les animaux malades sont sacrifiés et le cheptel placé sous un contrôle sanitaire et vétérinaire rigoureux pendant plusieurs mois...

Le déclin de l'élevage ovin

En 1862, Neufvy comptait 4 bergers ; la race des moutons élevés était celle du pays mâtinée de mérinos ; au total les troupeaux étaient composés de 5 béliers, 650 brebis, 800 moutons et 320 agneaux soit 1775 bêtes, qu'on gardait six ans avant de les livrer à la boucherie. Autant dire que c'était un troupeau peu productif tant en viande (les races perfectionnées « prenaient la graisse » au bout de 2 à 3 ans) qu'en laine : les moutons métis donnant 2 kg de laine en suint de qualité grossière alors qu'un mouton de race perfectionnée pouvait en donner le double payée à un prix très rémunérateur.

En 1880, on comptait au total 1200 ovins sur le terroir de Neufvy, leur nombre déclina au fil des années, il ne s'en trouvera plus que 770 en 1905. Il est probable que la reprise de la Ferme du Pré par la Sucrerie de Francières en 1906-1907 ait conduit si ce n'est à la suppression du troupeau ovin de la ferme au moins à une importante réduction : on ne dénombrait plus que 380 moutons à Neufvy en 1907, leur nombre se trouvait divisé par deux en deux ans.

Après la guerre de 1914-1918, la production déclina encore. Rarement entre les deux guerres, on comptera plus de 300 ovins à Neufvy (225 en 1925 soit 8 fois moins qu'en 1862). Etonnamment la production reprit pendant la dernière guerre : 480 moutons étaient élevés sur le terroir de Neufvy en 1942, près de 600 en 1944. La Ferme du Pré avait reconstitué un troupeau homogène de mérinos mené, après la guerre de 1939-1945, par des bergers consciencieux et compétents (Joseph KERKHOVE, Raymond GUEURTS, André FAGARD). Ce sera alors la renaissance du mouton sur le terroir de Neufvy jusqu'aux environs des années 1970.

Les caprins

Il y eut toujours, de temps immémorial aux années 1960, des caprins à Neufvy, une dizaine en 1862 comme en 1880, aux environs de 7 de 1905 à 1913, 3 ou 4 de 1920 à 1935, 6 ou 7 jusqu'aux années 1960. Au XIX° siècle, ils étaient possédés par des particuliers qui en tiraient en premier lieu du lait avec lequel certains fabriquaient du fromage pour la consommation domestique, accessoirement on tuait les chevreaux pour la viande. Un privilège, une tolérance, on ne sait, permettait aux bergers de faire accompagner les troupeaux qu'ils conduisaient de quelques caprins leur appartenant qu'on ne pouvait confondre avec les ovins des propriétaires.

Les porcins

Les porcs, de race picarde ou normande, se trouvaient nombreux à Neufvy en 1862 : ils étaient au nombre de 86 dont 66 de moins d'un an (souvent destinés à être sacrifiés dans l'année) ; ils étaient 50 en 1880. L'élevage des porcs permettait, chaque année, dans les exploitations comme chez les particuliers, de se pourvoir de viande pour l'hiver en faisant abattre le « monsieur » appelé ainsi car il était soigné, nourri et surtout ne travaillait pas, pour le mettre à la cave au saloir, les autres porcs, si on en possédait, étaient vendus au boucher pour se procurer du numéraire. On note la présence de 20 à 25 porcs de 1905 à 1909, dont un verrat et deux truies. L'élevage du porc pour la production de porcelets destinés à la vente se développe de 1913 à 1932, on relève, pendant cette période, la présence d'au moins un verrat et de 7 à 13 truies, le nombre de têtes décline pendant toute la période passant de 43 en 1920 à 27 en 1935. L'élevage pour la production de porcelets cesse totalement après cette date, même l'élevage du porc pour la consommation familiale régresse, il n'y a plus que 13 porcs élevés à Neufvy en 1938.

Les volailles

A ce propos nous disposons des indicateurs des enquêtes de 1862 et de 1928. Au XIX° siècle et au début du XX°, les volailles représentaient avec le porc au saloir, l'essentiel de l'alimentation carnée des familles paysannes. Il était rare de consommer de la viande tous les jours et d'acheter de la viande de boucherie. Les familles de nombreux ouvriers agricoles s'estimaient heureuses de pouvoir mettre « la poule au pot » le dimanche.

Les volailles, surtout les poules et les poulets, étaient élevées dans toutes les familles, les plus gros volatiles (les oies et les dindes) et les canards (dont l'élevage nécessitait une mare) l'étaient, le plus souvent dans les fermes qui, aussi, disposaient de colombiers et possédaient un nombre considérable de pigeons qui dévastaient semailles et moissons, ce qui explique la fréquence des arrêtés municipaux exigeant leur enfermement à ces époques. En 1862, à Neufvy, étaient recensés 50 dindes, 65 oies, 148 canards, 575 poules et poulets et (chiffre considérable) 1 100 pigeons. En 1928, l'élevage des grosses volailles, des canards et des pigeons se trouvait fortement diminué : 9 dindes, 10 oies, 13 canards et 50 pigeons, le nombre de poules et de poulets, lui, ne baissa que de 16% (485 unités) ce que l'on peut expliquer par la production d'œufs : une poule en donne pour le moins 130 par an mais, fait nouveau, on élevait cette année-là, à Neufvy, plus de 400 lapins, ce qui permettait encore de se passer d'aller chez le boucher de Gournay.

Les ruches

La production apicole a toujours existé à Neufvy : les fleurs des cultures et des marais, les arbres nombreux, étaient favorables à l'épanouissement des abeilles. La présence d'une trentaine de ruches est attestée en 1862 ; chacune, en plein rapport, coûtait 30 F à l'achat et produisait annuellement 7 kg de cire à 2 F le kg et 13 kg de miel à 2,40 F. Les ruches étaient faites en paille. Les ruches perfectionnées, comme nous les connaissons aujourd'hui, en bois, avec des claies permettant d'accéder faci-

lement à la cire et au miel apparaîtront à la fin du XIX° siècle à Neufvy : on en comptera 10 sur les 22 qui étaient exploitées au village en 1925.

Le matériel agricole

L'enquête de 1862 se révèle intéressante à cet égard, elle indique qu'on compte à Neufvy :

- 22 charrues picardes dites « tourne-oreille » (dont le bâti est en bois et dont le soc aciéré trace avec peine un sillon peu profond)
- 3 charrues perfectionnées (les pièces en fer y sont plus nombreuses et elles disposent d'un avant-train)
- 3 machines à battre, machines à manège actionnées par des chevaux
- 12 extirpateurs pour déraciner les mauvaises herbes et déchaumer
- 20 herses pour ameublir la terre et enfouir les graines
- 6 coupe-racines pour réduire en fragments les racines (carottes, betteraves) entrant dans la composition des rations animales.

On doit remarquer qu'on ne dispose pas :

- de scarificateurs apparus dans la région vers 1850 et dont les dents nombreuses ameublissent la terre,
- de rouleaux en fonte, les rouleaux employés sont alors des troncs de bois,
- de semoirs en ligne pour le semis des betteraves et des oléagineux (on en compte 361 dans l'Oise en 1862)
- de houes à cheval pour biner les cultures en ligne (la première introduite dans le canton le fut à Baugy par Edouard de TOCQUEVILLE vers 1840) (10)
- de buttoirs à pommes de terre... de batteuses à vapeur, de faucheuses mécaniques, de faneuses (pour retourner les foins séchés), de moissonneuses, alors que ces machines, certes peu nombreuses, existent déjà à l'époque dans le canton.

Autres domaines où l'on peut mesurer le retard de l'agriculture pratiquée, en 1862, par les cultivateurs de Neufvy, ceux des assolements, des amendements et des engrais.

Demeure le vieil assolement triennal multi-séculaire : froment en tête d'assolement, avoine et « mars » en second, jachère la troisième année. Comme nous l'avons déjà dit, un progrès important a été réalisé depuis la fin du XVIII° siècle, une grande partie de la troisième sole jadis en « jachère morte » a été transformée en jachère productive : on y cultive des prairies artificielles, des plantes fourragères : dravière, lentilles, lentillons, féveroles, hivernache, vesces, pois fourragers, de la bisaille et des betteraves à vaches. Il n'en demeure pas moins qu'une partie des terres labourables (environ 15% de la troisième sole) demeure en jachère morte. Il n'y a pas d'assolements complexes (quinquennal ou septennal) dont on prône l'utilisation à la Société d'agriculture de Compiègne (11), organisme qui se donne pour but de vulgariser, par l'exemple, le progrès agricole et dont, à l'époque, Pierre-François DE CANLERS est membre dans les années 1840.

Au sujet des amendements, on n'a pas encore découvert à Neufvy, dans la période 1852-1862, les vertus de la chaux pourtant parfaitement connues et usitées à cette période. Une expérience visant à l'amélioration de la culture en terre argileuse a été tentée : on a marné 8 ha au début des années 1860. On n'a pas cherché par ailleurs à étendre les surfaces cultivées comme cela s'est fait à l'époque dans certaines communes de l'arrondissement : aucun bois n'a été défriché, aucun marais n'a été drainé, aucune friche n'a été reconquise.

Pour ce qui est des engrais, seul le fumier d'étable (utilisé à raison de 170 quintaux à l'hectare) complété par le fumier du parcage des moutons et par la cendre du pays (riche en potasse) sont d'usage général. Mais les quantités d'engrais produites, (même si les baux stipulent que toutes les pailles fournies par l'exploitation doivent être transformées en fumier), sont notoirement insuffisantes pour espérer une augmentation significative des rendements qui, partout, stagnent. En 1862, on a utilisé, sans doute pour la première fois à Neufvy, 20 q de guano du Pérou (très riche en azote) à raison de 2 q à l'hectare ; du fait de la faiblesse de la quantité épandue au mètre carré, il est douteux que l'expérience ait été significative. Il faut dire que le coût de cet engrais (32 F le quintal) en limitait l'emploi.

1930-1938 : un matériel moderne et abondant

Il aurait été intéressant de connaître le matériel disponible en 1906-1907, nous aurions pu mesurer l'apport de la sucrerie de Francières à la Ferme du Pré mais il n'existe pas de ressources à ce propos dans les archives communales de Neufvy. L'enquête de 1929 nous fournit de précieuses indications sur ce qu'était l'agriculture à l'époque dans notre petit village qui comptait alors, semble-t-il, quatre exploitations agricoles, celle de Camille ROUX qui cultivait 59 ha, et de Lucien BILLET, qui mettait en valeur 121 ha et possédait 45 ha de bois, les deux étant situées au village, celle de la Ferme du Pré dont Gustave MORELLE était le régisseur exploitant 351 ha, celle de la Ferme du Bout du Bois où Henri NÔ était fermier sur environ 120 ha de terres plutôt médiocres. L'agriculture, en plus des 3 exploitants et leurs épouses, du régisseur et de son commis de culture, de 3 micro-exploitants, de 2 domestiques employés comme charretiers et d'une servante de ferme employait 48 ouvriers agricoles et six ouvrières agricoles ; 48% des ouvriers et ouvrières agricoles étaient des étrangers.

A l'époque, il est probable que seule la Ferme du Pré ait possédé les matériels les plus modernes. Pour les labours, dès 1907, sans doute on a utilisé 2 locomobiles, machines à vapeur souvent, montées sur roues, pouvant tirer des charges donc des charrues, pouvant aussi, en position stationnaire, actionner des treuils (système premier du labourage mécanique) ou assurer le mouvement circulaire entraînant les batteuses. On relève la présence de deux treuils complémentaires de ces machines dont les câbles tiraient les charrues de défoncement qui labouraient profondément pour enfouir les luzernes qu'on voulait rompre ou pour ameublir une terre à ensemencer en betteraves. Comme autres instruments de labour, sont recensés 12 brabants doubles probablement à l'usage des attelages des bœufs ou des chevaux et 5 charrues polysocs, elles, tirées par les 4 tracteurs agricoles présents dans les fermes (3 à roues à dents de fer, 1 à chenilles), une charrue polysocs pouvait aussi être tirée par un attelage de six ou huit bœufs. Pour ameublir le sol, en plus des habituelles herses en fer, articulées, on disposait de 5 croskills, de 2 pulvérisateurs à disques.

Pour semer, on se satisfaisait d'un semoir à la volée et 6 semoirs en lignes, ces derniers étant beaucoup plus intéressants culturalement, en ce sens qu'avec une houe à cheval, il est possible de désherber autour de la graine levée et d'aérer la terre afin que la plante puisse mieux profiter de l'eau du sol par amélioration de la capillarité.

La culture de la betterave nécessite un apport important d'engrais : ils sont épandus à Neufvy par 7 distributeurs et un pulvérisateur qui permet d'asperger les terres d'engrais liquides notamment d'acide phosphorique. Un agriculteur avisé ne doit rien perdre des engrais que produit son exploitation : il doit soigner son fumier et surtout en recueillir l'essence la plus fertilisante : le purin, une tonne à purin mobile en permettait l'épandage, coupé d'eau, notamment sur les prairies où sa composition azotée produisait les meilleurs effets. La production des pommes de terre, elle aussi, s'est mécanisée, on note la présence d'une planteuse et de 2 arracheuses.

De gros progrès mécaniques ont été réalisés pour la récolte des foins : 7 faucheuses coupent la luzerne, le trèfle ou le sainfoin au meilleur moment, est-il à demi sec qu'il est retourné par 6 faneuses qui permettent d'en activer la dessiccation, 3 râteaux à cheval aident à le rassembler pour la mise en moyettes avant son transport à la ferme où il peut être stocké en vrac à moins qu'il ne soit conditionné

en petits ballots par 1 presse à fourrage à vapeur ce qui a pour avantage de faciliter son stockage, son transport et la préparation des rations animales. Pour la moisson, 12 moissonneuses-lieuses permettent de couper rapidement toute la récolte, 2 batteuses à manège et une batteuse à vapeur appartenant aux cultivateurs sont prévues pour en recueillir le grain.

En 1929, les fermes sont bien pourvues en matériels d'intérieur permettant de mieux préparer les rations animales (3 concasseurs à grains aplatisseurs) ou d'économiser la peine des hommes (existence d'une scie à bois mécanique). Antérieurement à cette date, des machines à vapeur étaient utilisées pour réaliser certaines tâches au sein de l'exploitation, à la Ferme du Pré, elles avaient été remplacées par un moteur à explosion à combustible liquide, économique et beaucoup plus pratique. Un progrès considérable sera apporté avec l'introduction de la force électrique dans les fermes ; celle-ci sera installée en Décembre 1929 à la Ferme du Pré et en 1943 à la Ferme du Bout du Bois où elle permettra entre autre de tirer de l'eau, pour alimenter l'exploitation, d'un puits profond d'une soixantaine de mètres.

Des indications nous montrent que jusqu'en 1938, la recherche du progrès agricole s'est poursuivie à Neufvy : le potentiel de moissonneuses-lieuses a augmenté de 3 unités par rapport à 1929, une moissonneuse-batteuse est utilisée cette année-là pour la moisson en même temps que le premier chariot à pneus.

La condition des ouvriers agricoles en 1862

L'enquête de 1862 nous fournit un certain nombre d'indications complémentaires qui nous permettent d'imaginer les conditions d'existence des ouvriers agricoles du temps à partir des salaires qui leur étaient octroyés et le prix de certaines denrées de première nécessité. L'ouvrier agricole travaillait en moyenne 250 jours par an, l'ouvrière agricole autant, du lever au coucher du soleil ; un enfant, (on pouvait les employer légalement dès l'âge de huit ans), travaillait en moyenne 200 jours. Lors des temps de presse (moisson), on besognait tous les jours, autrement, les dimanches pouvaient être respectés et permettaient à chacun de s'occuper de son jardin à la bonne saison et pendant la mauvaise de faire du bois... L'hiver, pendant la morte saison, on chômait sans être payé, bien entendu.

Pour les journées ordinaires, la seule exception étant la moisson, un ouvrier agricole non nourri recevait un salaire journalier de 1,75 F, une ouvrière agricole, 0,90 F, un enfant 0,60 F. Dans les mêmes conditions lors de la moisson, un ouvrier agricole ordinaire recevait 2,25 F, (un bon ouvrier exerçant les travaux les plus pénibles (fauchaison) pouvait se voir offrir jusqu'à 4 F par jour), l'ouvrière 1,50 F, l'enfant 1 F. Travaillant toute une année au cours de laquelle la moisson aurait duré 40 jours, un ouvrier journalier pouvait espérer gagner annuellement 457 F, une ouvrière 249 F, un enfant 166 F. Pour pouvoir établir une comparaison, signalons que les salaires des ouvriers qualifiés (maçons, charpentiers, menuisiers, charrons, forgerons...) qui, eux, travaillaient près de 300 jours par an, étaient ordinairement fixés à 2,50 F par jour

Les domestiques logés et nourris recevaient annuellement 380 F de gages pour un maître-valet, 280 F pour un charretier, 200 F pour un domestique ordinaire, 180 F pour une servante, les avantages en nature, constitués par le logement et la nourriture complémentaires des gages étaient évalués à 365 F par an. Le berger formait un cas à part, il percevait 300 F de gages annuels et environ 180 F d'indemnités particulières (élevage des chiens, prime en cas de naissances gémellaires dans le troupeau), ses avantages en nature étaient augmentés relativement aux autres catégories puisque son patron devait nourrir ses chiens.

Ce qui surprend, c'est que comparativement à ce que nous connaissons aujourd'hui, le prix de la nourriture était partout fort élevé. En 1862, le pain, aliment principal du temps, (un homme en consommait en moyenne 1,500 kg par jour) coûtait 0,40 F le kilo pour le pain de première qualité, 0,

30 F pour le pain bis. Vu son prix, on peut comprendre qu'on ne consommait pas de viande chaque jour : un poulet coûtait 1,50 F, un kilo de viande de porc ou de mouton : 1,40 F, un kilo de viande bovine (de vache de réforme) : 1,20 F, une douzaine d'œufs : 0,75 F ; un kilo de miel : 2,40 F ; un quintal de pomme de terre : 6,25 F, un kilo de beurre de table : 1,40 F, un litre de vin ordinaire : 0,60 F, un litre d'eau de vie commune : 1,20 F, un stère de bois : 7 F, un quintal de charbon : 2,90 F.

Ces chiffres nous permettent de comprendre qu'il était utile à chaque ouvrier agricole de posséder un jardin potager de grande étendue, un petit champ, une basse-cour, avec une soue garnie et, si possible, un réduit pour élever une chèvre... Chacun devait donc assurer l'ordinaire avec l'obligation d'économiser pour les mauvais jours et si possible se constituer des rentes pour le temps de la vieillesse. La vie des ouvriers agricoles n'était guère enviable, à l'époque, ils ne travaillaient que pour assurer leur existence, connaissant une vie misérable si la famille était chargée d'enfants et ne pouvant se préparer qu'une vieillesse difficile. A vrai dire la manière de vivre des ouvriers agricoles n'a guère évolué à Neufvy jusqu'aux années 1950, toujours classés parmi les travailleurs les moins payés, le Salaire Minimum Agricole Garanti étant inférieur au SMIG, pourtant ils se sont sans doute trouvés un peu plus heureux que leurs prédécesseurs du XIX° siècle, leur pouvoir d'achat s'était tout de même amélioré et ils bénéficiaient quand leur employeur avait eu la prudence d'y souscrire des lois sociales : salaire garanti, Assurances Sociales, Allocations familiales et retraite ouvrière.

L'agriculture à Neufvy pendant la guerre 1939-1945.

Dès le début de l'occupation de la France, les cultivateurs furent contraints de produire et de livrer obligatoirement un certain volume de produits agricoles aux organismes stockeurs. « L'occupant fixait les denrées qu'il entendait prélever à charge pour les autorités françaises de répartir la fourniture de ces contingents entre les exploitations en fonction de leur capacité de production. » (12). L'occupant avait départementalisé les réquisitions, c'était l'autorité préfectorale qui était chargée d'imposer les contingents exigés pour satisfaire les demandes de l'occupant et celles du ravitaillement général et de rassembler puis répartir ces réquisitions. Chaque commune constituait une entité de base qui était imposée pour chaque produit requis en fonction de la superficie des terres labourables déclarées en 1937-1938. En 1942, par exemple, l'occupant ayant exigé du département x q d'avoine, la surface labourée du département étant y hectares, le quotient des deux termes étant de 0,70 q/ha, la commune de Neufvy ayant signalé posséder 547 ha de terres labourées, le contingent ordinaire d'avoine à fournir par la commune était de 385 q. A l'échelon de la commune, le Maire, assisté du Syndic local de Corporation paysanne, répartissait le volume d'avoine à livrer entre les exploitations au prorata des surfaces labourées qu'elles mettaient en valeur.

Le système aurait pu être simple mais souvent (pour ne pas dire toujours) la demande initiale était suivie tardivement d'une demande complémentaire tout aussi obligatoire, parfois annoncée au Maire par télégramme, ce qui obligeait les cultivateurs à surproduire pour le moins au double la denrée demandée. C'est ainsi qu'en 1942, après avoir livré les 385 q d'avoine du contingent ordinaire, les cultivateurs de Neufvy furent contraints de livrer en complément 450 q d'avoine d'un contingent supplémentaire, réquisition dont ils n'avaient été avertis que quelques jours avant l'obligation de livrer, compromettant l'alimentation de leurs propres chevaux à qui on fit manger davantage de fourrage quand on en possédait, des betteraves fourragères râpées... Le même cas se produisit pour la livraison d'orge : la demande initiale avait été fixée à 0,12 q/ha soit 65 q, volume qui fut assorti d'une demande supplémentaire tardive de 175 q. Ce qui dut constituer des embarras pour certains n'ayant pas ou plus le volume requis, obligés, faute de pouvoir fournir, de compenser avec d'autres productions.

Les denrées qui avaient été surproduites et qui n'avaient pas été l'objet d'une imposition complémentaire ne trouvaient pas forcément d'usage surtout sur les petites exploitations qui, souvent encore à l'époque, vivaient en autarcie. Il était alors facile à l'occupant d'acheter à petit prix à l'aide d'une monnaie surévaluée à son profit, les reliquats qu'il avait contribué à faire constituer.

Dès le début de l'occupation allemande, les exploitants furent incités à mutualiser leurs moyens de semailles et de récolte, ils furent encouragés à augmenter de 25% les surfaces emblavées et autorisés, pour atteindre cet objectif, à labourer les friches, les jachères et les pâturages de peu de valeur (12). Ils se virent imposer des productions obligatoires qu'ils n'avaient pas forcément l'habitude de cultiver, c'est ainsi que firent leur apparition pour la première fois à Neufvy, en plus du colza que l'on connaissait bien, des cultures d'oeillette, de navette, de cameline. Ces exigences occasionnèrent des problèmes de recherche de graines et d'adaptation à la nouvelle culture. Les surfaces en oléagineux dont l'occupant requérait la culture augmentèrent tout au long de la guerre : 16,50 ha en 1943 et 1944, 22 ha pour 1945

Les premières réquisitions eurent lieu dès 1940. L'année culturale 1940-1941 fut la première à être administrée au niveau du département. Chaque moisson était scrupuleusement préparée par les services administratifs qui recensaient le potentiel en matériel de chaque exploitation (sans doute pour le réajuster pour réaliser une récolte rapide s'il était insuffisant). Ce sont de pareilles enquêtes qui nous permettent d'apprendre que pour la moisson 1942, la Ferme du Pré disposait de 8 moissonneuses-lieuses Massey-Haris pour les 161 ha 81 emblavés en céréales, Lucien BILLET possédait, lui, 2 Massey-Harris, 1 Mac Cormick et 1 Ostorne pour les 45 ha qu'il avait à moissonner. La surface des ensemencements en blé, avoine et orge devait être déclarée, des surfaces impératives étaient imposées. Les ensemencements ayant été déclarés, en 1941-1942, les trois grandes exploitations furent averties d'avoir à livrer aux organismes collecteurs :

- Lucien BILLET	1 200 q de céréales et 140 t de paille
- Henri NÖ	1 700 q de céréales et 180 t de paille
- la Ferme du Pré	2 400 q de céréales et 250 t de paille

Les cultivateurs furent sommés d'avoir à faire battre entre le mois d'août 1941 et le mois d'avril 1942 et d'avoir à recourir exclusivement soit à l'Entreprise de battage WALLET, soit à l'entreprise LENGLET, toutes deux situées à Méry. Pour obtenir cette production des contingents en semences, en engrais, en ficelle de liage étaient alloués. De même pour le battage, des dotations en matières énergétiques (gasoil, charbon, électricité) et en fil de fer à ballots étaient fournies soit aux agriculteurs quand ils battaient pour leur propre compte soit aux entreprises de battage.

Outre du blé, de l'avoine, de l'orge et des oléagineux, les services du ravitaillement exigeaient encore des agriculteurs des pommes de terre de consommation : 560 q en 1943, 1320 q en 1944 comme en 1945, des pommes de terre à fécule (un peu plus de 1000 q par an entre 1943 et 1945) ou le semis obligatoire sur des surfaces minimum déterminées de productions qui lui étaient nécessaires notamment de betteraves sucrières (92 ha en 1944) ou en blé (203,84 ha toujours en 1944) ... La liberté de produire comme celle de vendre se trouvaient entravées par des obligations diverses.

La population du village, elle-même, fut l'objet de réquisitions pour le ravitaillement des villes, en œufs, en volailles et en lapins : de mars à septembre 1943, elle livra par exemple 3 070 œufs et le 18 octobre 1943 : 95,900 kg de lapins et 1,600 kg de poulets. Pendant l'année 1944, il lui fallut encore livrer 3 460 œufs et un poids déterminé de viande de lapins et de poulets. Pour se conformer au rationnement obligatoire, chaque foyer avait reçu des cartes d'alimentation pour chacun de ses membres ; en réaction, les familles augmentèrent les surfaces cultivées en jardins, la superficie de ceux-ci tripla entre le début de la guerre et 1943, passant cette année-là à 15,15 ha. Le sucre étant rare, on tenta de lui substituer le miel, le nombre de ruches tripla presque entre 1928 et 1941 passant de 14 à 39 ruches (déclarées). Dans le même temps, faute de force de traction et d'engrais, les exploitants agricoles diminuaient la superficie de leurs terres labourables, celles-ci passèrent de 547 ha à la veille de la guerre à 478 ha pour l'année culturale 1943-1944.

En 1941, les agriculteurs de Neufvy possédaient 4 tracteurs mais des contingents de pétrole et de gasoil fort limités les rendaient inopérants, 37 chevaux et 41 bœufs, potentiel que se trouvait inférieur de 3 chevaux et de 5 bœufs par rapport à 1929, soit l'équivalent de deux attelages sans compter un déficit important de force motrice du fait de l'absence de carburant ; il faut ajouter à cela la difficulté d'obtenir des semences, une pénurie catastrophique d'engrais... Le tout se solda par une diminution des rendements (20 q/ha pour le blé et l'avoine et 16,60 q/ha pour l'orge en 1941) (13) aggravée parfois par des conditions météorologiques défavorables comme en 1942 où la Ferme du Pré déclara 92,92 ha de blés gelés et la mise en jachères de 60 ha de terres labourables de la Ferme du Bout du Bois que la sucrerie de Francières venait de reprendre, cela sans doute du fait de l'absence de force de traction suffisante, le fermier partant ayant repris ses dix chevaux.

Malgré des conditions difficiles, les exploitants agricoles de Neufvy se soumirent, sans zèle excessif mais avec exactitude aux réquisitions dont à la fois profitaient l'occupant qui ponctionnait ce qui lui était nécessaire pour nourrir ses populations et entretenir son effort de guerre et le Ravitaillement général qui avait pour mission de fournir en vivres les populations urbaines de France qui, elles, souffraient, comme chacun le sait, d'un strict rationnement.

NOTES

1. Neufvy disposait d'un berger communal qui menait paître des bêtes appartenant aux habitants du village, à partir de mai sur la sole en friche puis à compter de la mi-août jusqu'à l'automne sur les champs dépouillés de leurs moissons. Une délibération du 20 Avril 1813 relative au projet de création d'un troupeau séparé pour les bêtes de MAHIEUX, fermier de BERNETZ à la Ferme du Pré, suscite l'opposition du Conseil municipal qui refuse cette perspective. La même délibération nous indique que chaque habitant pouvait mettre une bête au troupeau commun pour trois quarts d'arpent possédé (32,18 ares) sur la sole pâturée.

2. GRAVES, op. cité Tome XIII, p. 77
3. Annales Historiques Compiègnoises n° 53-54 : Jean-Pierre BESSE, Guy MARIVAL « Cent ans d'industrie sucrière dans l'Aisne et dans l'Oise », carte page 26
4. Th. LEROUX et M. LENGLEN « L'agriculture dans le département de l'Oise », BAILLIERE, Paris 1906, p. 212
5. Idem p. 193
6. GRAVES, op. cit. Tome XIII, p. 108
7. Evaluation à partir des indications données par GRAVES p. 108 : 1 hl de pommes de terre pesant en moyenne 80 kg
8. Th. LEROUX et M. LENGLEN, op. cit. p. 261
9. Cette année-là est inscrit sur les listes électorales de Neufvy : BORIES Armand, bouvier, né le 25 février 1851 à CASTELNAU, canton d'ESPALIN. Il est probable que cet homme était venu accompagner les bœufs destinés à la Ferme du Pré ; personne n'étant apte à diriger ces bêtes, sans doute avait-il été engagé pour les conduire et former, au besoin, ceux qui seraient appelés à le remplacer.
10. L'Agronome praticien, Bulletin de la Société d'Agriculture de Compiègne n° 4, janvier-février 1838, p.63
11. Idem, n° 3, novembre 1837, « Assolement septennal du plus grand profit »
12. Circulaire de la Préfecture de l'Oise du 24 octobre 1940, copie d'une note du 21 octobre 1940 émanée de la Feldkommandantur 580 Verwaltunggruppe
13. Il avait été, par exemple, en moyenne pour la période 1920-1939 de 26 q /ha pour le blé, de 22q/ha pour l'orge et de 25q/ha pour l'avoine.

NEUFVY DANS LES GUERRES DE 1870-1871, 1914-1918 ET DE 1939-1945

1. La guerre de 1870-1871

En 1870, la France fut occupée par les Prussiens. La commune de Neufvy fut l'objet de réquisitions. Pour y satisfaire, le Conseil Municipal autorisa le Maire à emprunter les sommes nécessaires à leur paiement jusqu'à concurrence de 4 000 F, les sommes seraient remboursées sur les impositions de l'année suivante. C'est ainsi qu'en Décembre 1870, Neufvy livra 5 q d'avoine, 100 bottes de paille, 100 bottes de foin et 3 moutons. En février 1871, ce furent 15 q d'avoine, 5 q de foin, autant de paille et une vache qui furent convoyés jusque Compiègne. En mars 1871, la commune dut acquitter « les frais de montage de la garde » : plus de 60 litres d'eau de vie, des bougies, de la chandelle et une tonne et demie de charbon... et les habitants nourrir et loger des militaires prussiens dont un détachement stationnait dans le village. Les logeurs durent leur fournir le pain, le lait, le lard, les pommes de terre... et toute la population contribuer à la dépense...

Fin Novembre 1871, les comptes relatifs aux réquisitions furent soldés sans dépenses supplémentaires, l'argent nécessaire ayant été avancé sans intérêt par le Maire. Cette année-là, les 37 contribuables de Neufvy furent encore soumis à l'impôt prussien pour un montant total de 2 070,40 F. La contribution la plus haute fut payée par Fulgence VECTEN (504,70 F), la plus faible par Charles BLANGY (0,80 F).

Les comptes de réquisition furent définitivement clos en 1874. Pour l'indemniser de 1 772,50 F dus au titre des réquisitions, la Commune reçut de la part de l'Etat 200 F de subvention en mai 1872 et une indemnité de 85 F en août 1874. La Commune avait payé, en plus de l'impôt prussien, 84% des dépenses d'occupation !

2. La guerre de 1914-1918

Les Archives Municipales ne se montrent guère prolixes en matière de renseignements sur la guerre de 1914-1918. Des mémoires divers nous apprennent qu'en 1914 la Commune a logé des hommes et des chevaux, a fourni, sur réquisition des armées, des vivres, de l'avoine et du fourrage. A l'armée, dans la période du 20 au 29 Septembre 1914, les fermiers de Neufvy vendirent le 13 Novembre 1914 : six chevaux, un collier d'attelage et une charrette. C'est à cette époque qu'une infirmerie militaire fut constituée à Gournay. Neufvy y fournit trois lits complètement équipés.

Des indications lacunaires concernant les années 1916 et 1917 annoncent des périodes pendant lesquelles le village hébergea hommes et animaux. Un Comité agricole composé de Lucien BILLET, Président, d'Emile GALLAND, Vice-Président, de Ferdinand LACROIX, Joseph LENAERT et de Valentin BERTHE fut créé en Juillet 1916 pour répartir les réquisitions. A multiples occasions, la commune hébergea des militaires en transit ou au repos : du 25 au 30 Novembre 1916 : 3 officiers, 12 sous-officiers, 137 hommes et 172 chevaux, du 1er au 4 Décembre 1916 : 3 officiers et 75 soldats de la 6ième batterie du 53ième Régiment d'Artillerie, du 15 au 31 Janvier 1917 : 3 officiers, 173 hommes et 4 chevaux, du 1er au 15 Mars 1917 : 2 officiers, 4 sous-officiers et 90 soldats sans doute au repos pour un laps de temps si long. Du 04 au 20 Mars 1917, stationnent encore à Neufvy des troupes attachées au 81ième Régiment d'Artillerie et aux 108ième et 115ième Régiments d'Artillerie lourde. Ce sont là des périodes pour lesquelles nous avons trouvé des avis dans les Archives municipales, de nombreuses autres présences n'ont pas été signalées, notamment en 1918, lors de la reconquête...

Un inventaire dressé après le 15 Janvier 1917 sur une demande établie par le Quartier Général pour l'Etat-major du 35ième Corps indique qu'on peut loger à Neufvy : 19 officiers, 748 soldats et 343 chevaux, ce même inventaire fait le recensement des caves : 22 sont voûtées, 4 ne le sont pas, elles

peuvent loger en tout 660 hommes dont 100 dans la crypte de l'Eglise, 70 dans la cave de la ferme du château, 20 dans celle du Bureau de Tabacs... Sont destinataires de ces informations les 53ième, 61ième, 120ième et 121ième Divisions d'Infanterie qui cantonnent au nord de la route qui mène de COMPIEGNE à Abbeville (Riquebourg, La Neuville-sur-Ressons, Bayencourt, Laberlière, Roye-sur-Matz, Biermont, Seychelles) ou au nord d'une ligne qui va d'Estrées à Moyenneville en passant par Francières, Hémévillers, Warnavillers, Gournay et Neufvy.

Neufvy fut l'objet de bombardements les 31 Juillet, 27 Août, 10 et 24 Octobre et 09 Novembre 1917, on ne connaît pas les dates de ceux qui frappèrent le village après son évacuation totale fin Mars 1918.

Les habitants de Neufvy reçurent l'autorisation de réintégrer le village à compter du 1er Septembre 1918. Un spectacle de désolation s'offrait à eux : maisons et bâtiments de ferme incendiés pour certains détruits par les bombardements, les habitations pillées et ravagées. En Octobre 1917, les cultivateurs avaient procédé aux semailles d'automne, en Mars 1918, à celles de printemps, mais les champs avaient été couverts de tranchées qu'il fallait combler, de barbelés qu'il fallait arracher, de détritus divers qu'on devait ramasser avec précaution... avant de procéder à de nouveaux labourages et à de nouveaux ensemencements... Le bétail de trait manquait : il avait été vendu à vil prix lors de l'évacuation, quand il n'avait pas été volé ou abandonné, faute de pouvoir être nourri. La main-d'œuvre se révélait grandement insuffisante, si bien que tous les champs ne pourraient être remis en état de culture, ni labourés, ni ensemencés en 1919.

Au niveau communal, on devait déplorer la destruction des bancs et des réverbères de l'éclairage public de la Place, les dégâts causés à la mare communale, à l'église atteinte au niveau de la toiture de la nef, du chœur et de la sacristie, bien entendu, tous les vitraux étaient brisés. Le cimetière jouxtant l'église avait été, lui aussi, durement frappé, ses hauts murs étaient en partie écroulés, son portail et son portillon à claire-voie fortement endommagés. La Mairie-Ecole avait été atteinte au niveau de son étage. Le bâtiment abritant les pompes à incendie était en partie effondré. Le pont sur l'Aronde et le lavoir proche étaient en grande partie détruits.

Le Maire, mort pour la France, n'ayant pas été remplacé, l'Adjoint n'étant pas rentré d'évacuation, la population présente se trouvait privée d'administration municipale, personne n'avait réclamé pour elle, afin d'assurer sa survie, on ne peut qualifier autrement cet état de fait, les secours prévus par la loi. Maurice FAFET, Conseiller Municipal, alarma le Préfet. L'Adjoint tardant à rentrer à Neufvy, une nouvelle lettre fut adressée au Préfet le 05 Mai 1917, son rédacteur, LAMAURY, l'informait de l'état de déshérence administrative dans lequel vivait la population, lui demandant de désigner un adjoint provisoire. On reprochait, à celui en titre, réfugié à Neuilly-sous-Clermont, à vingt kilomètres de là, de ne pas daigner rentrer. LAMAURY rallia les cinq Conseillers Municipaux présents à Neufvy afin qu'ils destituent l'Adjoint et le nomment à sa place. La réunion se déroula le 29 Décembre 1917 sous la présidence de Ferdinand LACROIX, le plus âgé des Conseillers Municipaux, Lucien BILLET y fut signalé comme « Adjoint non excusé », « refusant de s'occuper des affaires communales ». Le Conseil désigna à l'unanimité Henri LAMAURY comme délégué municipal remplissant les fonctions de Maire. Le Conseil reçut le 03 Janvier 1918, un récépissé du Sous Préfet de Compiègne accusant réception du procès-verbal de la séance tenue mais ne portant pas aval de la décision. De cette date jusqu'aux élections des 30 Novembre et 07 Décembre 1919, LAMAURY assura seul les fonctions de Maire.

Dès le 10 Décembre 1919, le nouveau Conseil fut installé. Il se trouvait fortement renouvelé du fait des aléas liés à la guerre.

Neufvy avait été si durement touché que les habitants de la Commune, plongés dans une profonde misère, furent dispensés du paiement des impôts locaux en 1919 et en 1920 ; par des subven-

tions, l'administration d'Etat se substitua à la Municipalité pour compenser le paiement des centimes communaux.

La guerre 1939-1945

Nous ne saurions trouver ici, ce que fut l'histoire de Neufvy, pendant la guerre 1939-1945, les documents municipaux, par exemple, ne disent rien des faits de résistance, nous nous bornerons à relater quelques faits épisodiques dont, pour certains, on trouve trace dans les archives.

Dès le 24 Septembre 1938, par ordre préfectoral, dès la tombée du jour, les portes et les fenêtres devaient être masquées afin d'éviter tout passage de lumière. Une note du Maire, en date du 14 Août 1940 rappellera l'obligation d'occulter la nuit tombée, l'obligation de creuser des tranchées-abris dans les jardins à proximité des habitations, de disposer chez soi de réserves d'eau et sable pour lutter contre l'incendie, l'avis municipal avertissait que des visites domiciliaires seraient opérées pour constater les infractions aux mesures édictées, contraventions qui seraient punies de peines sévères allant jusqu'à l'emprisonnement.

Une note préfectorale du 14 Septembre 1940 obligeait les particuliers à remettre les armes et munitions en leur possession à la Brigade de Gendarmerie de Ressons... La vox populi affirme qu'en la circonstance, la quête de la gendarmerie ne fut guère fructueuse, elle reçut de la part des chasseurs de Neufvy, toutes les antiquités qui, au village, pouvaient tirer. Les fusils modernes, les hammerless, étaient, pour leur part soigneusement graissés, enveloppés de chiffons, rangés dans des boîtes de fer ou de bois avant d'être enfouis au pied de certains arbres des potagers familiaux.

La mobilisation générale ayant été décrétée, celle des étrangers, suivit, avec une particularité pour la Commune de Neufvy où elle ne s'opéra pas. Par des hasards que l'on ignore, les services des armées adressèrent les ordres de mobilisation destinés à Neufvy-sur-Aronde, à la Mairie de Neuvy-sur-Loire; quand ceux-ci, après de longs cheminements, parvinrent à Neufvy, l'armistice était signé. Les ouvriers étrangers demeurèrent à leurs postes à la grande satisfaction de leurs employeurs agricoles qui craignaient devoir manquer de main-d'œuvre pour la moisson.

Lors de l'invasion allemande, il semble que NEUFVY ait répondu tardivement à l'ordre d'évacuation civile. A peine certains habitants avaient-ils franchi les limites du département, qu'ils y étaient rejoints par les forces ennemies et qu'ordre leur était donné de regagner leur point de départ. Au retour, les habitants eurent la surprise de voir le village occupé par un détachement de soldats allemands qui durent se servir du clocher de l'église comme poste d'observation : des graffiti laissés par des sentinelles le laissent supposer.

Les populations des villes eurent beaucoup à souffrir de la faim du fait de la pénurie de denrées alimentaires. A Neufvy, on ne manqua que de ce que l'on ne pouvait produire, de chocolat, de café, comme on en consommait peu : ces produits étant chers, la gêne fut moindre... Les ouvriers agricoles travaillant à la Ferme du Pré achetèrent leur sucre et leur beurre à la ferme en plus du lait qu'elle leur délivrait quotidiennement. La ferme réservait à chacun d'eux un carré de luzerne pour la nourriture des lapins du clapier familial et un terrain de quelques ares qu'elle engraissait et labourait afin qu'ils y plantent les pommes de terre nécessaire à la consommation familiale et à celle, assez fréquente, du cochon qu'on tuerait à la fin de l'automne et qu'on mettrait au saloir. Le jardin familial dont on dut déclarer la surface et solliciter un permis d'exploitation et le poulailler (on achetait le grain à la ferme, on glanait) assureraient le reste des besoins, il suffisait que le boulanger livrât le pain que l'on ne pouvait acheter qu'en présentant des cartes et des tickets d'alimentation. Dans certaines familles, l'orge grillée se substitua au café, on fabriquait de la farine en moulant du blé dans un moulin à café et en tamisant pour ôter le son... On souffrit peu de la disette alimentaire, davantage du manque de vêtements de travail, de bottes en caoutchouc, de pneus de vélos... pour lesquels la Mairie devait délivrer

des autorisations d'achat. Même muni de pareilles autorisations, rarement, du fait de la pénurie, on pouvait acheter ce à quoi on était autorisé... cela jusqu'en 1948. Certains dimanches, on vendit avec profit nombre de denrées à des habitants venus des villes à bicyclette, la pénurie alimentaire frappant durement les centres urbains...

Les habitants de Neufvy comme ceux des autres villages de France furent soumis aux réquisitions alimentaires d'œufs, de poulets, de lapins. Les poules du village furent recensées : chaque exploitant agricole fut requis de livrer 18 œufs par an et par poule possédée, chaque particulier, 9. Les archives municipales nous informent ainsi, qu'en 1943, M. Robert d'ARRENTIERES possédait 15 poules et devait 120 œufs qui seraient ramassés dans la période de mars à octobre, que Mme Georgette BENARD avait 8 poules, M. BULYK, 18 ... Chaque mois, un volailler désigné faisait sa tournée dans les villages. La Mairie annonçait la date, l'heure et le lieu de son passage. La collecte était faite chez BEMELMANS, le café-épicerie. Le volailler ramassait les œufs et les poules et lapins vivants requis auprès des familles du village, les payait à un tarif imposé et naturellement bien faible... De fortes amendes frappaient les assujettis qui, fin Octobre, n'avaient livré qu'une partie de leur quota. Beaucoup pensaient que leurs produits allaient alimenter l'armée allemande, aussi, certains incluaient-ils, quelquefois, dans leurs livraisons, des œufs impropres à la consommation (œufs « clairs » (pourris), couvés). Gare à qui était pris !

La Résistance tentant de paralyser les communications de l'ennemi notamment en sabotant les voies de chemins de fer, la puissance occupante décida de requérir les hommes de 17 à 60 ans pour garder les voies ferrées. Une circulaire préfectorale en date du 06 Décembre 1943 instaurait ce service de garde sous l'égide des Municipalités, sur tout le département à compter du Lundi 20 Décembre 1943. Le Maire de Moyenneville, siège de la gare locale, était chargé, en concertation avec ses collègues du secteur, d'organiser ce service pour une garde des voies 24 h sur 24. La journée fut répartie en trois services : 7 h-14 h, 14 h-20 h pour le jour, 20 h-7 h pour la nuit. Le jour, un homme aurait la surveillance de 1 000 m de voies, la nuit de 250 m. Les requis seraient munis de sifflets, de mouchoirs, de piles électriques pour signaler le danger, de pétards à placer sur les voies pour arrêter les trains. Les gardes, munis de brassards, étaient appelés à patrouiller par deux, armés de bâtons, le long des portions de voies ferrées dont ils avaient la surveillance afin de signaler au mécanicien, en se portant à l'avant du train, par l'agitation en mouvements circulaires de leurs mouchoirs ou de leurs lampes électriques, la présence d'explosifs ou de voies déboulonnées. Les hommes requis étaient payés 5 F de l'heure pour les gardes de jour, 6,25 F par heure de nuit. A Neufvy, 32 hommes avaient été inscrits au rôle des gardes par la Municipalité. Pour la période du 23 Décembre 1943 au 17 Janvier 1944, par exemple, 23 hommes avaient été mobilisés pour surveiller 3 km de voies, ce qui avait coûté 1605 F...

Des résistants à NEUFVY, il y en eut, souvent placés sous le commandement de l'abbé François-Marie LE PEVEDIC, curé de GOURNAY. De belles histoires circulent encore : des caches avaient été opérées dans les récoltes et les ballots de paille des hangars du « Haut » et du « Milieu », y séjournaient, de temps à autre, des aviateurs alliés dont les avions avaient été abattus ou des Résistants obligés de se cacher, placés là par la Résistance locale. Leur ravitaillement était assuré par une famille polonaise qui demeurait dans le bas du village, près de l'Aronde, la mère prévenue confectionnait de la soupe qu'elle déposait dans sa cave, VERGNE, le boulanger, lui livrait le pain supplémentaire dont elle avait besoin. La nuit, la cave était visitée, la soupe et le pain retirés par un des reclus à qui la Résistance avait appris le chemin.

En Juillet 1943, un ressortissant russe, ouvrier agricole à la Ferme du Pré, installé depuis bien avant la guerre à NEUFVY, ayant entendu à « Radio Londres » qu'on se devait d'accomplir, le 14 Juillet, des actes qui témoigneraient du patriotisme français face à l'oppresseur nazi, réveilla ce jour-là ses jeunes fils, de très bonne heure le matin et leur commanda d'aller déposer, sans se faire découvrir, un énorme bouquet qu'il avait préparé, au Monument aux Morts. Ce qui fut fait. Les ouvriers agricoles, tôt levés, virent la gerbe en se rendant à leur travail. Leurs exclamations firent sortir quelques ménagères sur le seuil des portes La nouvelle se répandit alors très vite au travers du village. Quelqu'un

pensa, quand même, à en avertir le Maire au château. Au travail, à la ferme comme à l'épicerie BEMELMANS, les discussions tournèrent autour de l'acte, sursaut éphémère de fierté nationale que certains jugeaient audacieux, d'autres, irresponsable car susceptible d'entraîner des représailles sur le village... C'est seulement dans la soirée que le Maire, craignant des ennuis pour sa Commune, fit enlever le bouquet compromettant, regardé par beaucoup comme un acte de rappel à la conscience française des tristes conditions qui étaient faites à la Nation en ce 14 Juillet. Longtemps, on ignora le nom des auteurs de cet acte symbolique si conforme à l'esprit français.

Pendant cette période, les enquêtes relatives à la main-d'œuvre, aux étrangers et au ravitaillement furent multipliées. Les Archives municipales en témoignent. Sur la foi de celles-ci, nous savons qu'en 1944, NEUFVY comptait 32 hommes actifs âgés de 18 à 50 ans :

- 26 ouvriers agricoles (16 travaillant à la Ferme du Pré, 6 chez Robert BILLET, 2 chez BOULLENGER à MOYENNEVILLE, 2 chez AGNEL à GOURNAY),
- 1 cheminot (à la gare de MOYENNEVILLE),
- 1 entrepreneur de maçonnerie
- 1 cordonnier
- 1 propriétaire
- 2 cultivateurs

Il y avait, par ailleurs, 36 femmes de 18 à 45 ans dont 16 travaillaient :

- 10 ouvrières agricoles (7 à la ferme du Pré, 2 chez Robert BILLET, 1 chez AGNEL)
- 1 domestique
- 1 institutrice
- 1 secrétaire de mairie
- 1 couturière à domicile
- 1 cultivatrice
- 1 débitante de boissons

Neufvy fut libéré le 1er Septembre 1944 sans qu'on ait vu, ce jour-là, dans la commune un soldat allemand ou un soldat américain. Quatre ans d'oppression cessaient ; on pouvait se réjouir : la commune n'avait à déplorer aucune perte parmi ses habitants.

LA GUERRE DE 1939-1945 A NEUFVY

Entretien du 21 Novembre 2006 avec Liliane DEMONCHY (née en 1926) et Nicolas SOUBOTINE (né en 1930) en présence de Jean ROSE et de Louis POSSIEN

Le Détachement de Circulation Routière (D.C.R.)

Avant l'invasion allemande de Mai 1940, un détachement de circulation routière de l'armée française a stationné pendant quelques mois à Neufvy. C'était une unité spécialisée dans la signalisation routière qui faisait des exercices sur les routes de campagne environnant le village. L'unité avait ses quartiers Rue du Moulin, à droite en descendant, après le tournant de la Place, dans des bâtiments qui ont servi après de bergerie. Il y avait été aménagé des cuisines, une salle d'hébergement, un foyer du soldat... Un mess pour sous-officiers se trouvait dans des bâtiments situés au coin de la Rue de Gournay et de celle du Bout du Bois, les officiers logeaient chez l'habitant dans Neufvy et déjeunaient dans la maison occupée par Paul MARCELLIN, le jardinier de M. d'ARRENTIERES, Rue de Gournay.

L'unité disposait de peu d'équipement : des motos, des side-cars, des camions, plutôt en mauvais état. Quand elle reçut l'ordre de se porter à la frontière, sans doute début Mai 1940, les bœufs de la Ferme du Pré furent réquisitionnés pour tirer les camions afin de les aider à démarrer. Il semblerait que cette unité ait eu de nombreux tués dès les premiers jours de combat.

La mobilisation générale (Nicolas SOUBOTINE)

En Septembre 1939, dès l'ordre de mobilisation générale, le village connut une grande effervescence. Les hommes de trois ou quatre classes d'âge furent mobilisés ensemble et dirigés vers les casernes de regroupement. Quelques-uns, chargés de famille nombreuse (Robert LEDENT, trois enfants) ou pour d'autres raisons sont revenus assez rapidement. D'autres sont restés pour servir comme Paul CONTY (qui avait pourtant, lui aussi, trois enfants, deux filles de 8 et 6 ans et un bébé de 5 mois), Roger LEDENT, à plus forte raison quand ils avaient quitté l'armée en qualité de sous-officier comme Gabriel BENARD.

Théodore SOUBOTINE, réfugié russe, arrivé en France en 1921, après avoir participé à la guerre 1914-1917 sur le front russe contre les austro-prussiens, puis dans son pays à la contre-révolution contre les bolchevicks dans les rangs des Russes blancs, ayant promis, pour obtenir son statut de réfugié, de servir sa patrie d'adoption, fut le seul étranger de Neufvy à être mobilisé. Il fut démobilisé pour raison d'âge après une période d'incorporation d'un mois (il était né en 1894).

L'évacuation

En Mai 1940, tout le village organise son évacuation dans une sorte de panique générale, des bruits les plus effroyables courent sur les Allemands. Ces rumeurs contribuent à semer partout la panique. Tous les moyens d'attelage de la Ferme du Pré servent aux familles prêtes pour l'évacuation, certains groupes se voient même attribuer une vache du cheptel pour le lait. Le chef de culture, M. MORELLE, étant décédé, il avait été remplacé par son gendre, M. GRAVES, ce dernier ayant été mobilisé, il avait été suppléé par l'ancien garde-champêtre de Neufvy, Georges BERTHE qui, alors, administra la ferme.
Malgré l'ordre d'évacuation, des habitants restèrent au village.

La famille SOUBOTINE fit deux exodes, partie une première fois avec des bœufs, elle revint à Neufvy car les animaux s'étaient déferrés. Elle repartit avec un cheval attelé à une charrette en compagnie de Marcel GREVIN, de la femme et des trois enfants de Paul CONTY, d'Auguste ROSE et de sa famille avec leur baudet « Gamin »... Tout le long de la route, le petit groupe, comme ceux qui les avaient précédés, était condamné à la faim, tous les magasins étaient fermés, les commerçants les avaient abandonnés. Pour survivre, ils durent arracher des pommes de terre dans les jardins du bord des routes et les cuire entre deux briques. Ce petit groupe de Neufvy fut rejoint par les Allemands au MESNIL-SAINT-DENIS, un lieu-dit de Seine-et-Oise, semble-t-il. L'ennemi leur commanda alors de rejoindre leur lieu de départ.

« Une surprise bien désagréable nous attendait à notre retour : la maison avait été complètement vidée de ce qu'elle contenait, tout avait disparu, de plus, elle avait servi à loger des chevaux... Nous n'avions plus rien, si ce n'est les deux valises que nous avions emportées pour l'évacuation. Pour que nous puissions manger, Mme d'ARRENTIERES vint nous apporter quatre assiettes et quatre cuillères, puis arriva M. DOISY de Cressonsacq (il remplaçait M. Jean VALETTE, mobilisé, à la direction de la Sucrerie de Francières). Il avertit mon père d'avoir à reprendre dès le lendemain son emploi à la Ferme du Pré. »

L'exode (Liliane DEMONCHY)

Le 20 Mai 1940, nous sommes partis à six dans la voiture que conduisait M. d'ARRENTIERES jusque CHAMPTOCEAUX dans le Maine-et-Loire où la sœur de Mme d'ARRENTIERES avait une propriété. A peine arrivé, M. d'ARRENTIERES a fait un second voyage, il y ramenait son épouse, mes parents, Paul MARCELLIN et Charlotte LANGIGNON. Nous avons trouvé à louer une petite maison, nous comptions y rester longtemps puisque nous avons semé des petits pois. Quelques semaines après notre arrivée, les combats nous ont rejoints, nous sommes restés deux jours dans une cave pendant que l'on se battait au-dessus. Nous sommes revenus par le train le 22Août 1940 à Neufvy où nous avons retrouvé notre maison pillée...

La vie au village pendant la guerre (Nicolas SOUBOTINE)

Quand nous sommes revenus un détachement de soldats allemands occupait la ferme située sur la Place, il était chargé des transports hippomobiles, il est resté sur place une bonne quinzaine de jours. Comme il n'y avait rien à manger à la maison, j'allais voir les soldats à l'heure des repas. Des ouvriers de la Ferme du Pré furent, à cette époque-là, réquisitionnés pour enterrer des chevaux crevés de ce dépôt.

Sous l'Occupation, nous manquions de tout, notamment de denrées alimentaires. On élevait des lapins et des poules quelquefois un cochon, les familles devaient vendre obligatoirement à bas prix un nombre imposé d'œufs et un poids déterminé de viande de lapin ou de poulet à un organisme officiel de réquisition dont le représentant passait tous les trimestres chez BEMELMANS, l'épicier, pour faire le ramassage des denrées réquisitionnées. Celui qui ne livrait pas les denrées demandées était condamné à une amende ou, en cas de récidive, à la prison. Pour compléter la production des jardins, la Ferme du Pré avait donné à chacun de ses ouvriers un carré pour y planter des pommes de terre et une parcelle de luzerne de quatre ares pour que chacun des ouvriers puisse nourrir ses lapins. La viande était très rare, il est arrivé à quelques occasions qu'un mouton soit tué à la Ferme du Pré pour les ouvriers. La viande partagée leur était vendue à prix coûtant. De temps à autre, de petites quantités de blé étaient cédées aux ouvriers, cette céréale n'allait pas aux poules, on la moulait au moulin à café pour en faire de la farine, on grillait aussi de l'orge pour fabriquer un substitut du café... Les ouvriers betteraviers recevaient deux kilos de sucre hors tickets d'alimentation par hectare de betteraves arrachées....

C'est à l'époque de la débâcle de l'armée allemande en Union soviétique que l'occupant vint réquisitionner des chevaux au village : trois à la Ferme du Pré, un à la ferme Billet, c'était amputer gravement le potentiel des forces de traction déjà diminué par l'impossibilité d'employer les quelques tracteurs disponibles, faute de carburant. Travaillant dans des conditions fort difficiles, pourtant capable et estimé, le chef de culture Georges BERTHE, en butte au manque de matériel, de force de traction suffisante et surtout à l'absence quasi-totale d'engrais, fut relevé de ses fonctions par le directoire de la Sucrerie de Francières. La Ferme du Pré fut alors dirigée par Alfred FENAILLE qui occupait jusqu'alors un emploi de chef de culture chez M. OUACHEE à la Ferme du Transloy à MOYVILLERS, il y demeura jusqu'en 1951 époque où il fut remplacé par Henri LAMARRE.

Vers le milieu de la guerre encore, des prisonniers revinrent à Neufvy remplacés en Allemagne par l'envoi de trois jeunes travailleurs volontaires français par prisonnier admis au retour, ce fut le cas semble-t-il de CABEDOCE, gendre d'Henri BEMELMANS, de Camille BOULANGER.

Les opérations de résistance

La transmission de renseignements

Melle BUEE, notre institutrice, m'aimait bien, elle avait confiance en moi, comme nous habitions à ce moment-là près de la Place et de l'école, je lui servais souvent de commissionnaire. Elle allait chaque jeudi à l'église de GOURNAY et souvent en revenait avec un pli que lui préparait, je ne le savais pas à l'époque, l'abbé LE PEVEDIC. Arrivée à NEUFVY, elle me demandait d'aller porter la lettre à M. MION à la scierie de MOYENNEVILLE et de la lui remettre en mains propres. Ce qui était fait dans la demi-heure qui suivait.

Les opérations « pick up »

Je suis assez bien informé de ces opérations car j'y ai un peu participé. Il s'agissait de faire partir par avion en Angleterre des pilotes abattus en France ou des dirigeants de la Résistance inquiétés ou partis chercher à Londres des instructions et de réceptionner des agents venus de Londres. Henri CATOIRE, employé du chemin de fer à MOYENNEVILLE, Résistant connu à NEUFVY, était en contact avec un réseau qui disposait d'un poste de radio qui communiquait avec Londres. CATOIRE était averti du moment de l'opération sur le secteur. Il y a eu deux peut-être trois de ces opérations à NEUFVY. Peu de temps avant le départ, CATOIRE amenait à la maison les personnes à embarquer, mon père les cachait dans le grenier ; une ouverture sur le côté leur aurait permis de s'échapper en cas de problème… L'atterrissage et l'enlèvement avaient lieu entre « l'Hangar du Haut » et « l'Hangar du Milieu » sur le chemin même, facilement repérable car constitué de cran (de calcaire blanc). Deux heures au moins avant l'opération, mon père nous envoyait mon frère Jean et moi, il nous demandait de longer le chemin de Méry en nous dissimulant et de revenir tout de suite, en courant et en se cachant si nous voyions quelque chose de suspect. C'était un petit coucou qui atterrissait. Une nuit nous avons entendu l'avion mais ce dernier ne s'est pas posé. Après la guerre, un des hommes que nous avions caché à la maison avant son départ pour l'Angleterre est venu rechercher le foulard qu'il avait perdu sur le terrain d'embarquement et que Georges BERTHE, le chef de culture de la Ferme du Pré avait trouvé le lendemain en faisant son tour de plaine.

Un dépôt de gerbe au Monument aux Morts

Pour qu'on ne manifeste pas le 14 Juillet 1943, le Gouvernement de Vichy avait interdit tout rassemblement aux fins patriotiques alors que Radio-Londres demandait à la population d'exprimer son mécontentement en fleurissant les monuments aux morts. A quatre heures du matin, ce jour-là, Henri CATOIRE et mon père ont confectionné une sorte de gerbe avec les fleurs trouvées dans les

jardins. Avant six heures, mon père nous a réveillés, mon frère et moi, et nous a ordonné d'aller déposer cette gerbe au Monument aux Morts en passant par derrière et en nous cachant. Ce que nous avons fait. Les ouvriers qui se rendaient à la Ferme du Pré furent les premiers à voir la gerbe, si bien qu'à sept heures, tout Neufvy savait qu'une gerbe avait été déposée. Le Maire, ne voulant pas attirer d'ennuis à la Commune, fit enlever la gerbe, le soir, vers six heures. Ce fut là, le premier acte de résistance visible par tous à Neufvy.

Le secours aux déportés évadés

A une date que je ne saurais préciser, un convoi de déportés venant du Camp de Royallieu est passé sur la ligne de Compiègne à Amiens. Il dut ralentir entre Moyenneville et Wacquemoulin, si bien que les prisonniers purent sauter sur le ballast en grand nombre et s'enfuir. Beaucoup, peut-être plus d'une cinquantaine, se réfugièrent dans la carrière Nonore (GUIZELIN) près du chemin qui mène au Bout du Bois ce que j'ai su après. Ce jour-là, ma mère avait cuit deux lapins et une énorme marmite de pommes de terre et caché le tout dans une brouette sur laquelle elle avait placé le matériel nécessaire pour aller au jardin, elle me demanda de conduire la brouette. A peine sortis de chez nous, nous croisâmes une patrouille allemande qui recherchait les évadés. J'hésitais à avancer, elle me commanda de poursuivre notre route. La patrouille descendait dans le village, nous montions vers le cimetière. Arrivés à la carrière, un homme semblait nous attendre, ma mère lui montra ce que je transportais, il siffla, plusieurs dizaines de personnes sortirent des bois alentour et nous entourèrent. Nous avons déposé les vivres et nous sommes partis. Le soir venu, deux hommes accompagnés de M. FAFET de Wacquemoulin sont venus et ont caché les évadés dans différentes maisons du village.

Un déraillement profitable

Liliane DEMONCHY et Lucien ROSE se souviennent du déraillement d'un train sur la voie de Wacquemoulin à l'endroit où le pont surplombe la route qui mène à Montiers. Il était chargé de vivres pour les troupes allemandes en pleine débâcle notamment de beurre, de confitures, de fruits en conserve... Les habitants des villages alentour vinrent récolter au plus vite ce qui pouvait être pris, certains d'entre eux ayant perdu le goût de ces aliments quasi introuvables à l'époque. Si quelques-uns venaient avec des sacs, beaucoup arrivaient avec des brouettes, toutes sortes de carrioles, on vit même s'avancer un tombereau attelé de deux bœufs... Un stockage fut même organisé à la Ferme du Bas à Moyenneville.

L'incendie du dépôt d'alcool de MOYENNEVILLE

C'est Henri CATOIRE qui, le 02 Février 1944, a incendié le dépôt d'alcool de la distillerie de M. BOULLENGER à Moyenneville. (2860 hectolitres d'alcool qui venaient d'être achetés par les Allemands ont été la proie des flammes). Il a profité ce jour-là de ce qu'Auguste ROSE et Théodore SOUBOTINE soient de garde sur les voies de chemins de fer pour pouvoir, avec leur complicité, passer sans être vu pour s'approcher des lieux, il a profité du moment de la relève des gendarmes de La Neuville-Roy pour accomplir l'acte et s'enfuir sans être aperçu de qui que ce soit.

Les combats de « la Montagne » à Gournay.

Le 31 Août 1944, l'abbé LE PEVEDIC à la tête de 18 Résistants attaquait un convoi allemand des deux côtés de la Nationale 17 au lieu-dit « la Montagne ». Les soldats du convoi qui précédait celui-là entendant que leurs camarades se battaient rebroussèrent chemin, croyant à une attaque des Américains, ils se portèrent au combat au moment où les Résistants décrochaient des deux côtés de la

route. Les tirs s'allongèrent, les Allemands dans la nuit s'affrontèrent pendant plusieurs heures, les forces allemandes venant d'Estrées-Saint-Denis remontant jusque au centre de Gournay en combattant les Allemands revenant sur leurs pas de Cuvilly…

Le 1er Septembre 1944 de très bonne heure le matin, Henri CATOIRE vint voir mon père pour m'emmener comme éclaireur pour s'informer sur ce qui s'était passé à Gournay où l'on s'était battu toute la nuit. Arrivés à la Rue des Carrières, nous avons vu deux ou trois soldats allemands tués au bord de la route, près de la place un camion était incendié et d'autres soldats tués dans la Rue de Paris. Au loin, un side-car allemand venait de nous repérer, son mitrailleur nous a tiré dessus, nous nous sommes enfuis avant qu'il n'arrive sur nous. Fort heureusement, à quelques mètres de là, Charlotte LANGUIGNON, nous a entrouvert sa porte sinon nous aurions été tués. Sortis quelques minutes après, nous sommes cachés dans les orties qui poussaient le long des fossés du château de M. BLIN, en entendant le side-car derrière nous, il passa près de nous puis fit demi-tour près du calvaire sur la Route de Neufvy pour repasser devant l'endroit où nous étions cachés. Henri CATOIRE en savait assez. Nous sommes revenus en nous cachant. L'après-midi, les Américains arrivaient pour nous libérer.

Il fallut attendre encore plus de dix mois avant de revoir les premiers prisonniers. Le dernier à revenir fut Paul CONTY qui avait quitté, à Neufvy, son épouse et ses enfants depuis plus de six ans.

NEUFVY : EPHEMERIDES ET FAITS DIVERS

04 Décembre 1814 : Un mort est découvert dans un fossé rempli d'eau près de la Ferme du Pré. GOULET, chirurgien à Hémévillers est délégué pour l'examiner, le corps ne présente pas de contusions ni de blessures. La chute a pu entraîner la mort. L'homme, Toussaint CABLET, originaire de Montigny, était sujet à des crises d'épilepsie.

18 Octobre 1815 : Charles-Antoine MAUROY, berger de VECTEN, faisait paître à « l'Anglais tué » près de « la Grande Haye » au regard des prés de la Somme d'Or. Un coup de fusil tiré par un chasseur blessa le berger et son chien. MAUROY fut atteint par plusieurs grains de plomb : un au mollet gauche, un au jarret droit, un au mollet droit, un dans la verge, un dans son chapeau. A ses cris, accoururent Honoré MAUROY, berger de Louis VECTEN, cultivateur à Belloy et Charles BOULOGNE, berger communal de Neufvy, qui ramenèrent l'infortuné berger à son parc. S'étant aperçu qu'il avait atteint le berger, le chasseur s'enfuit, sauta le fossé de la Somme d'Or du côté de la Vallée à Souris et disparut.

1er Novembre 1815 : Charles BOURDON, berger de Stanislas MAYEUX, fermier de la Ferme du Pré, étant à son parc a été brutalisé par un individu venu en pleine nuit pour lui demander du pain.

10 Décembre 1819 : Charles Antoine LECLERCQ, cultivateur, ayant constaté qu'on lui volait des gerbes pendant la nuit, engagea le garde Jean-Baptiste SOISSONS à se cacher dans le tas pour surprendre le voleur. C'est ainsi que Charles HUYART, propriétaire-cultivateur et maçon, voisin de la victime, fut confondu en flagrant délit.

18 Août 1820 : Vol d'une faux à Modeste CAUDIEUX, faucheur, demeurant à Ménévillers : il avait eut l'imprudence de la laisser dans un champ d'avoine proche de la Ferme du Pré

22 Janvier 1821 : Un compagnon de beuverie de Jean-Baptiste SOISSONS, garde-champêtre de Neufvy, macule d'excréments le visage du garde et profite de son ivresse pour lui voler un coq de basse-cour.

02 Février 1821 : Les habitants de Neufvy se trouvent partiellement propriétaires du Château de Chambord, en effet, la commune a contribué pour 40 F à son achat afin qu'il soit offert au Duc de Bordeaux, fils du Duc de Berry, petit-fils de Charles X, héritier légitime du trône de France sous le nom de Comte de Chambord. C'est lui qui, en 1873, refusa d'adopter le drapeau tricolore faisant ainsi échouer une tentative de restauration monarchique.

07 Avril 1821 : Incendie (vraisemblablement criminel) de la ferme de Jean-Louis BOUCHAIN, cultivateur, Rue du Moulin.

04 Juillet 1830 : Accident au pont du moulin de Neufvy : le cheval de tête de l'attelage que conduisait Francis CABOCHE, charretier de M. DENAIN, cultivateur à Cressonsacq, est tombé dans l'Aronde et s'y est noyé.

22 Novembre 1830 : Un incendie ayant détruit une grande partie de Villers-sur-Coudun, une quête est organisée à Neufvy, elle rapporte 75,89 F. Le plus gros donateur : le Comte Jules de BERNETZ, 50 F, l'un des plus petits : la veuve LEDENT, vieille et malade qui, bien que pauvre, offre dix centimes.

11 Juillet 1831 : Le Conseil Municipal demande que les pauvres de la commune soient dispensés du paiement de la contribution foncière

12 Août 1843 : Un orage de grêle d'une violence exceptionnelle s'abat sur la commune et provoque des dégâts considérables aux récoltes. Les répercussions de ce désastre sont ressenties pendant dix ans au niveau fiscal.

12 Mars 1850 : Tirant les conclusions de l'épidémie de choléra de 1849, le Conseil Municipal indique qu'elle a touché 45 personnes et causé 9 décès

07 Juillet 1875 : Un orage inonde la commune, les eaux s'infiltrent et détruisent les maisons des Sieurs FAROUX, LEFEVRE et DUPONT. Ce dernier, père d'une famille de sept enfants, est compté parmi les plus pauvres du village, avec sa famille, il se trouve sans abri. Par décision du Conseil Municipal, le produit de la souscription en faveur des inondés du Sud-Ouest lui est totalement versé.

Hiver 1875-1876 : les grands vents d'hiver abattent trois ormes, propriété de la commune, qui en vendra le bois par adjudication en 1876.

Lundi 02 Juillet 1877 à 9 h 45 du soir, un incendie détruits les maisons de Jean-Baptiste DUPOTY et de Pierre OBIN et un bâtiment appartenant à Louis PATOUX que l'on a abattu pour arrêter le feu. Les causes du sinistre sont inconnues. Perte totale évaluée à 3 270 F.

Dimanche 16 Septembre 1877 en soirée, incendie d'un bâtiment en bois et torchis couvert de chaume appartenant à Mme FAFET. Perte 200 F

26 Août 1922 : Arrêté municipal limitant la vitesse à 25 km/h dans la traversée du village

Janvier 1927 : Neufvy compte trois motos et quatre voitures automobiles (trois Ford et une Citroën)

10 Février 1930 : incendie d'une grange de 45m x 20m dépendant de la Ferme du Pré causé par un ouvrier qui avait allumé des pétards pour effrayer les corbeaux. Trois travées de blé et de paille sont détruites, une travée d'avoine non battue est sauvegardée par les efforts conjugués des ouvriers de la ferme, des pompiers de Neufvy et des compagnies des communes environnantes.

10 Octobre 1967 : Le Conseil Municipal accepte d'adhérer au SIVOM de Ressons.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS ---------- 1

INTRODUCTION ---------- 2

NEUFVY PENDANT LA REVOLUTION FRANCAISE ---------- 5

Le fonctionnement de la commune ---------- 8
Les ressources communales ---------- 8
Les divers rôles de la Municipalité ---------- 9
La fixation des limites communales ---------- 10
La Municipalité : relais du pouvoir d'Etat ---------- 11
Le recensement des armes ---------- 11
Le logement des gens de guerre ---------- 11
La Garde Nationale ---------- 11
La contribution de la Municipalité aux « levées des armées » ---------- 13
Les questions religieuses ---------- 13
Les réquisitions de céréales ---------- 14
Les réquisitions de chevaux et de moyens de transport ---------- 17
Les autres réquisitions ---------- 18
L'emprunt forcé ---------- 18
La Terreur au village ---------- 18
La Municipalité : agent de protection collective de la commune ---------- 19
La Municipalité : organe de protection des libertés individuelles ---------- 20
Le partage des biens communaux ou quinze ans de troubles durables à Neufvy ------ 21

LA VIE MUNICIPALE ---------- 27

Maires, Adjoints, Officiers et Conseillers Municipaux de 1790 à l'an 2000 ---------- 27
La protection des personnes et des biens : les arrêtés municipaux ---------- 48
Les usurpations de propriété ---------- 49
Les affaires militaires ---------- 50
- Un projet militaire d'aire d'entraînement au tir de guerre à Neufvy
- L'aide aux conscrits, aux militaires appelés et à leurs familles
- Les cantonnements militaires

Le Bureau de Bienfaisance ---------- 53
- L'origine des fonds de secours
- La gestion du Bureau de Bienfaisance
- Les secours accordés
- L'assistance médicale gratuite
- L'assistance aux vieillards et infirmes
- L'assistance aux « femmes en couches »
- Installation des membres du Bureau de Bienfaisance

LA GARDE NATIONALE ET LES SAPEURS POMPIERS ---------- 60

Garde nationale ---------- 60
Sapeurs pompiers ---------- 61
Défilés, manœuvres, commandements et festivités ---------- 64
Festivités organisées par les pompiers ---------- 66
Chefs de corps et pompiers estimés ---------- 66

LES BIENS COMMUNAUX ---------- 68

Le lavoir ---------- 68
Le pont près du moulin ---------- 68
L'église ---------- 69
Une propriété contestée : le presbytère de l'église ---------- 72
L'horloge de l'église ---------- 75
Le cimetière ---------- 76
Le Monument aux Morts de la Grande Guerre ---------- 78
Les mares ---------- 80
La maison d'école ---------- 81
Equipements, aménagements et réparations apportés à la maison d'école ---------- 84
La pompe communale ---------- 86
Le Jeu de Paume et la Salle polyvalente ---------- 87

ROUTES, VOIES ET CHEMINS ---------- 89

Les chemins communaux : les conditions de leur entretien et de leur réfection -------- 89
Le « Chemin des Petits Ponts » ---------- 92
L'actuelle Départementale n° 73 ---------- 92
Le chemin d'Hémévillers à Méry dit « le Grand Chemin » ---------- 95
Le chemin de Gournay à Ménévillers ---------- 97
Le chemin de Neufvy au Bout du Bois ---------- 97
Le chemin de Neufvy à Moyenneville ---------- 99
La Rue d'en Bas ---------- 101

RIVIERE, SOURCES, RUISSEAUX, CRESSONNIERES ET MOULIN -------- 102

L'entretien des marais bordant l'Aronde ---------- 102
La Somme d'Or ---------- 106

LA POPULATION DE NEUFVY ENTRE 1848 ET 1954 ---------- 107

Une population active agricole très mobile ---------- 107
Les professions exercées. ---------- 108

- Les propriétaires
- Les chefs de culture
- Les cultivateurs
- Les ménagers
- Les manouvriers
- Charretiers et bouviers
- Les bergers
- Jardiniers et cressiculteurs
- Les autres ouvriers de l'agriculture
- Les professions périphériques à l'agriculture
- Les autres professions exercées par les ressortissants de Neufvy
- Quelques autres activités
- Les domestiques
- Les fonctionnaires
- Les inactifs

Le travail des femmes ---------- 117
La main d'œuvre étrangère ---------- 117

LA VIE SOCIALE ---------- 120

Les gardes-champêtres ---------- 120
Quelques noms de gardes-champêtres de Neufvy ---------- 122
Passeports et laisser passer ---------- 123
L'école, son fonctionnement, ses instituteurs ---------- 124
Le pouvoir hiérarchique : l'Inspecteur et le Comité cantonal ---------- 127
Les cours d'adultes ---------- 128
Comment se prémunir contre l'arrivée d'une institutrice ---------- 128
La maîtresse de couture ---------- 129
La Caisse des Ecoles ---------- 129
La demande de fermeture de l'école ---------- 130
- L'assurance scolaire
- Le Certificat d'Etudes Primaires
- La scolarisation des enfants des écarts
- L'équipement de l'école
- La distribution de lait et de sucre à l'école

La fermeture définitive de l'école ---------- 132
Quelques-uns des instituteurs qui se sont succédés à Neufvy ---------- 133
Les Secrétaires de Mairie ---------- 133
Quelques noms de Secrétaires de Mairie ---------- 134
Les animateurs de la vie sociale : les artisans et commerçants ---------- 135
La fête patronale ---------- 135
Les autres festivités ---------- 136
Une société sportive à Neufvy ---------- 136
Les améliorations apportées à la vie sociale ---------- 137
- 1/ La boîte à lettres
- 2/ Le chemin de fer
- 3/ Le téléphone
- 4/ L'électricité
- 5/ L'adduction d'eau
- 6/ Les bordures de trottoir
- 7/ Le ramassage des ordures ménagères
- 8/ L'abri pour voyageurs
- 9/ L'entretien des espaces verts
- 10/ Gaz de France
- 11/ Attirer de nouveaux habitants
- 12/ Le Train à Grande Vitesse
- 13/ L'aéroport international de Rouvillers
- 14/ Le projet de station d'épuration

LA VIE RELIGIEUSE ---------- 143

LA VIE AGRICOLE ---------- 146

L'agriculture à Neufvy ---------- 147
- les sources
- terres labourables agricoles et autres superficies
- les exploitations agricoles

Les productions végétales ---------- 149
- les emblavements
- les rendements en céréales

- la production de betteraves sucrières
- les productions fourragères
    - o les prés naturels
    - o les fourrages
    - o la betterave fourragère
- la pomme de terre
- les cultures oléagineuses et textiles
- les cultures potagères, horticoles, arboricoles et autres cultures diverses

L'emploi des animaux comme force de travail et les productions animales ---------- 155
- les chevaux
- les bovins
- le déclin de l'élevage ovin
- les caprins
- les porcins
- les volailles
- les ruches

Le matériel agricole ---------- 159
- 1930-1938 : un matériel moderne et abondant

La condition des ouvriers agricoles en 1862 ---------- 161
L'agriculture de Neufvy pendant la guerre de 1939-1945 ---------- 162

NEUFVY DANS LES GUERRES 1870-1871, 1914-1918 ET 1939-1945

1. La guerre 1870-1871 ---------- 165
2. La guerre 1914-1918 ---------- 165
3. La guerre 1939-1945 ---------- 167

LA GUERRE 1939-1945 A NEUFVY

Le détachement de circulation routière ---------- 170
La mobilisation générale ---------- 170
L'évacuation ---------- 170
L'exode ---------- 171
La vie au village pendant la guerre ---------- 171
Les opérations de résistance ---------- 172
- La transmission des renseignements
- Les opérations « pick-up »
- Un dépôt de gerbe au Monument aux Morts
- Les secours aux déportés évadés
- Un déraillement profitable
- L'incendie du dépôt d'alcool de Moyenneville
- Les combats de « la Montagne » à Gournay

NEUFVY : EPHEMERIDES ET FAITS DIVERS ---------- 175

SOMMAIRE ---------- 177

BIBLIOGRAPHIE ---------- 181

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Nous avons tiré l'essentiel de nos informations des archives municipales de Neufvy-sur-Aronde, nous avons consulté quelques dossiers (trop peu nombreux) aux Archives départementales de l'Oise, nous n'avons rien trouvé qui concerne Neufvy aux Archives départementales de la Somme.

Parmi les revues d'histoire locale, nous avons privilégié l'étude des Annales Historiques Compiégnoises éditées par la Société d'Histoire moderne et contemporaine de Compiègne et les Bulletins de la Société Historique de Compiègne.

Les ouvrages généraux

BARJOT D., CHALIN J.P., ENCREVE A., " La France au XIX° siècle" (1814-1914)
CHARLE Christophe « Histoire sociale de la France au XIX° siècle »
DEMIER Francis « La France du XIX° siècle »
DUBY Georges, WALLON Armand « Histoire de la France rurale »
FARCY Jean-Claude « Les paysans beaucerons au XIX° siècle »
FAURE Marcel « Les paysans dans la société française »
HUBSCHER Ronald « L'agriculture et la société rurale dans le Pas-de-Calais du milieu duXIX° siècle à 1914 »
LEDUC Jean « L'enracinement de la République »
MORICEAU J.M., POSTEL-VINAY G. « Ferme, entreprise, famille, grande exploitation et changements agricoles » (XVII°-XIX° siècles)
MOULIN Annie « Les paysans dans la société française » (De la Révolution à nos jours)
PONTEIL Félix « Les Institutions en France de 1814 à 1870 »
ROSANVALLON Pierre « L'Etat en France de 1789 à nos jours »
SERVOLIN Claude « L'agriculture moderne »
SOBOUL Albert « La Révolution française »
TULARD J., FAYARD J-F, FIERRO A. "Histoire et dictionnaire de la Révolution française" (1789-1799)
VIDALENC Jean « Le peuple des campagnes »
WEBER Eugen « La fin des terroirs » (La modernisation d la France rurale) (1870-1914)

Les ouvrages d'histoire régionale et locale

BENAULT L.A. « Histoire populaire de Compiègne »
BERNET Jacques, BESSE Jean-Pierre « L'Oise, deux siècles d'histoire »
COET Emile « Notice historique et statistique sur les communes de l'arrondissement de Compiègne »
COET Emile « Les communes de l'arrondissement de Compiègne »
FOSSIER Robert « Histoire de Picardie »
GRAVES Louis « Précis statistiques des cantons de l'Oise » (le canton de Ressons-sur-Matz)
HEMERY Marcel « La vallée de l'Aronde »
LEMAIRE Robert « Histoire du département de l'Oise »
LERE Jean-Antoine Manuscrit coté 197/XXVII relatif à Neufvy (Bibliothèque municipale de Compiègne)
LEROUX Th. LENGLEN M. « L'agriculture dans l'Oise »
MIROUX Laurence « Un département sous la Restauration : l'Oise »
SIMON Hélène « La préparation des Etats-généraux dans les Pays d'Oise »